

ALLEMAND

Programme, conseils, bibliographie

NATURE DES ÉPREUVES

1^{re} épreuve

Faire la synthèse en allemand d'un texte allemand extrait de la presse allemande d'environ 600 mots et d'un texte français extrait de la presse française d'environ 600 mots.

La synthèse comportera environ 150 mots ($\pm 10\%$).

Le texte allemand et le texte français abordent un sujet commun ou voisin vu sous deux optiques différentes.

2^e épreuve

Épreuve rédactionnelle : traiter en allemand un sujet en rapport avec les deux textes dont le candidat aura fait la synthèse.

On demande 200 mots minimum.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Les sujets sont des sujets d'actualité. Ils peuvent être de tous ordres : économique, culturel, sociétal, politique...

Ils sont le plus souvent de caractère général et concernent le monde, l'Europe, en relation évidemment avec l'Allemagne, peuvent traiter de questions spécifiquement allemandes (un homme politique allemand, une entreprise allemande, un aspect de la société allemande, un événement allemand...), mais aussi s'attacher aux relations franco-allemandes (coopération entre les deux pays dans le cadre européen, position des deux pays dans le contexte mondial, histoire des relations, divergences, convergences, forces, faiblesses...).

Les concepteurs s'efforcent de faire en sorte que les sujets ne soient ni spécialisés, ni techniques, ni sulfureux, ni ennuyeux et que le vocabulaire soit accessible à la moyenne des candidats.

Nous conseillons aux candidats de lire la presse des deux pays, dans les deux langues (*Le Monde, Le Point, Le Nouvel Observateur, L'Express, Les échos...*, *Die Zeit, Die Frankfurter Allgemeine Zeitung, FOCUS, Die Süddeutsche Zeitung, Der Spiegel...*).

Nous conseillons également aux candidats de s'entraîner pour respecter la longueur des textes qu'ils ont à produire. Trop courts ou trop longs, ils seront pénalisés.

Il est fortement déconseillé de faire de la paraphrase au lieu d'une synthèse. Une lecture (et relecture) approfondie des textes, ainsi qu'une prise de distance par rapport à leur contenu sont donc la condition *sine qua non* pour réaliser de bonnes synthèses.

Attention : la synthèse à partir du texte français n'est en aucun cas une traduction !

De même, le jury est sensible à des prises de position personnelles du candidat par rapport au sujet rédactionnel qui ne sauraient être un plagiat des textes proposés précédemment.

On évitera les banalités affligeantes, les lieux communs et les propos creux... même en allemand ils ne trompent personne !

Enfin il est inutile de préciser qu'une langue soignée respectant la syntaxe, l'orthographe, la ponctuation, les majuscules ainsi qu'une écriture lisible, une copie bien présentée, raviront les correcteurs.

Les candidats sont notés pour chaque épreuve tant sur le contenu que sur la forme : des idées, des propos construits, une langue correcte et riche sont les atouts des bonnes copies.



ALLEMAND

Ce cas a été rédigé par l'ESC Lille.

Durée : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

SUJET**Zeitgenössische Probleme****Travail à faire**

- 1) Lesen Sie aufmerksam den Text „Raubbau am kostbarsten Gut.“
Fassen Sie diesen Text zu einer Synthese in deutscher Sprache zusammen.
Diese Synthese soll ca. 150 Wörter ($\pm 10\%$) umfassen.
Keine Paraphrase !

(10 Punkte)
- 2) Lesen Sie aufmerksam den Text „Hausse des matières premières.“
Fassen Sie diesen Text zu einer Synthese in deutscher Sprache zusammen.
Diese Synthese soll ca. 150 Wörter ($\pm 10\%$) umfassen.
Keine Übersetzung, keine Paraphrase !

(10 Punkte)
- 3) Schreiben Sie einen Aufsatz in deutscher Sprache über das Thema :
Die beiden Zeitungsartikel behandeln wichtige Probleme unserer Zeit und unserer Welt.
Von welchen Problemen unserer Zeit und unserer Welt fühlen Sie sich betroffen, bzw bedroht ?
Welche Lösungen würden Sie vorschlagen ?
Drücken Sie Ihre persönliche Meinung anhand von konkreten Beispielen aus
Mindestens 200 Wörter.

(20 Punkte)

Raubbau¹ am kostbarsten Gut

Alle reden vom Klimawandel, doch der globale Wassermangel ist viel bedrohlicher. Ein Interview mit Peter Brabeck-Letmathe, dem Vorstandschef des weltgrößten Lebensmittelkonzerns Nestlé.

DIE ZEIT: Herr Brabeck-Letmathe, in jedem europäischen Supermarkt stehen ein paar Dutzend verschiedene Mineralwässer, aber eine Milliarde Menschen auf der Welt haben überhaupt kein Wasser. Ist es falsch verteilt?

Peter Brabeck-Letmathe: Wasser ist so verteilt, wie es verteilt ist. Ob das falsch oder richtig ist, müssen Sie die Natur fragen. Ich kann nur sagen, dass der Wasserverbrauch in der Welt viel zu hoch ist.

DIE ZEIT: Was meinen Sie damit?

Brabeck: Der Verbrauch von Wasser wächst derzeit doppelt so schnell wie die Weltbevölkerung. Außerdem ist Wasser ein begrenzter Rohstoff, den wir heute schon aus fossilen Vorräten fördern...

Auch die USA zapfen im großen Stil ihre fossilen Vorkommen an. Das Wasser geht schneller weg als die Ölreserven, aber darüber spricht niemand.

DIE ZEIT: Wie lange reicht das Wasser noch?

Brabeck: Beim Erdöl sind es jetzt noch etwa 135 Jahre, wenn der Verbrauch so bleibt wie heute. Also viel länger, als die meisten denken. Beim Wasser ist die Lage unklar, aber da der Verbrauch viel schneller wächst als die Anzahl der Menschen, bin ich sehr besorgt.

DIE ZEIT: Welche Konsequenzen hat das?

Brabeck: In Europa leben ein paar Millionen Menschen, im Rest der Welt ein paar Milliarden. Indien und China beispielsweise müssen heute schon Getreide einführen, weil ihnen das Wasser für den Anbau ausgeht. Getreide braucht sehr viel Wasser, man benötigt eine Million Liter für eine Tonne. Der weltweite Getreidehandel ist nichts anderes als ein Handel mit virtuellem Wasser.

DIE ZEIT: Das gilt auch für die Pflanzen, aus denen Biosprit gemacht wird.

Brabeck: Die allgemeine Begeisterung für Biokraftstoffe ist ökologischer Wahnsinn. Bis 2008 sollen allein in den Vereinigten Staaten 138 Millionen Tonnen

1. Der Raubbau : l'exploitation abusive.

Mais angebaut werden, nur um daraus Bioethanol zu machen. Für einen Liter Ethanol braucht man 4 560 Liter Wasser ; das müssen Sie sich mal vorstellen! Der Preis für eine Tonne Mais ist bereits von 128 auf 335 Dollar gestiegen. Biokraftstoffe führen dazu, dass die Preise für Grundnahrungsmittel dramatisch steigen. Die Autofahrer in den reichen Industrienationen werden subventioniert auf Kosten der Ärmsten der Weltbevölkerung.

Das ist Raubbau an dem kostbarsten Gut der Menschheit. Man kann ohne Erdöl leben, aber nicht ohne Wasser.



DIE ZEIT: Wie kommt es dann, dass alle Welt größere Angst hat vor zwei Grad Erderwärmung?

Brabeck: Da müssen Sie die Politiker fragen. Wenn man Al Gore heißt und einen Film dreht, erreicht man viele Menschen, und schon wird daraus eine politische Plattform. Wir haben beim Klimawandel eine große emotionale Welle erzeugt und laufen nun Gefahr, in einen Klimaschutz-Fundamentalismus abzugleiten.

DIE ZEIT: Wann wurde Wasser für Sie ein Thema?

Brabeck: Für Nestlé ist Wasser eine kritische Ressource, weil wir viele landwirtschaftliche Produkte brauchen. Lassen Sie mich das mal vorrechnen : Zum Trinken, Waschen und für die Körperpflege braucht der durchschnittliche Europäer etwa 50 Liter Wasser am Tag...

DIE ZEIT: ...und was hat das mit Nestlé zu tun?

Brabeck: ...und hinzu kommt, dass wir auch noch bis zu 8000 Liter Wasser am Tag essen. Jede pflanzliche Kalorie kostet in der Herstellung einen Liter Wasser, jede Kalorie aus tierischer Nahrung das Zehnfache. Da liegt das Problem.

DIE ZEIT: Was folgt daraus?

Brabeck: 1950 gab es auf der Welt etwa 1,7 Milliarden Menschen. Das ist gar nicht lange her, da habe ich schon gelebt. Jetzt sind wir 6,5 Milliarden. Rechnen Sie sich selbst aus, wie viel Wasser diese Menschen essen.

DIE ZEIT: Vor allem, weil mit steigendem Wohlstand üblicherweise auch der Fleischkonsum steigt.

Brabeck: Richtig. Solange die Chinesen vor allem Reis gegessen haben, war das eine Sache. Wenn sie nun stetig mehr Fleisch zu sich nehmen – und wer will ihnen das Recht dazu bestreiten –, kann das langfristig verheerende Folgen haben. Und alles nur, weil Wasser keinen Preis hat.

Das Gespräch führten Rüdiger Jungbluth und Marcus Rohwetter, *Die Zeit*, 4.4.2007.

**Hausse des matières premières :
le blé flambe, les étiquettes valsent**

Danone, Lactalis, Bonduelle... les industriels veulent augmenter leurs tarifs pour répercuter la hausse des prix agricoles. Pas bon pour le pouvoir d'achat. L'arrivée de milliards de nouveaux consommateurs ravive le spectre de la pénurie. Une nouvelle révolution verte s'impose.

Les Chinois ont craqué sur les frites et le cours mondial de la pomme de terre a flambé. Mais les experts de la planète ont mis quelque temps avant de découvrir le pot aux roses. Ils se sont d'abord trituré les méninges, ont cherché du côté des mauvaises récoltes et des vagues de sécheresse : ils ont pesé les exportations, soupesé les importations. Comment auraient-ils pu imaginer cela ? Partout en Chine, dans les rues de Pékin, de Shanghai, les McDonald's et les Kentucky Fried Chicken étaient en train de pousser plus vite que les grains de riz, dans les rizières. Les frites arrivaient, surgelées, par dizaines de milliers de tonnes, sur des cargos européens. Et, à chaque fois, elles faisaient un malheur. Bilan du nouvel engouement alimentaire chinois : au printemps dernier, sur le marché de Hanovre, en Allemagne, la pomme de terre a battu son record historique : 316 euros la tonne. Dix fois plus en quatre ans.

Le blé, le soja, le maïs, le lait en poudre, le beurre... Les matières premières agricoles s'embrasent. Et la planète a la gueule de bois. Cela fait des décennies qu'en Occident on s'était habitué aux greniers gorgés de céréales, aux surplus de lait et aux cageots de fruits qui pourrissaient sur le bord des routes. Les ménages dépensent de moins en moins d'argent pour se nourrir. L'alimentation ne représente plus que 14 % du budget d'une famille française, contre un peu moins d'un quart, en 1960. Mais l'abondance pourrait bien être derrière nous [...]. Tout s'est ligué récemment pour faire des récoltes un bien de plus en plus précieux. Il y a eu les accidents climatiques, les sécheresses en Australie et en Nouvelle-Zélande, la météorologie capricieuse en Europe, le froid sibérien en Ukraine et en Russie... Il y a eu aussi la concurrence des biocarburants (à base de maïs), le fameux pétrole vert qui nourrit déjà, de par le monde, 8 millions de voitures et de camions, autant de nouveaux consommateurs voraces. Et ce n'est qu'un début. Sur 300 millions de tonnes de maïs récoltés chaque année aux Etats-Unis, 10 millions étaient consacrés aux biocarburants au tournant de l'an 2000. Le chiffre s'est élevé à 65 millions cette année et devrait atteindre 140 millions en 2012 [...].

Pour l'instant, la flambée des matières premières ne se voit pas – trop – dans l'assiette. L'Insee a constaté une petite poussée des prix dans les rayons alimentation en août et prévoit une hausse de 2,5 % en 2007. Mais le ticket de caisse risque de s'alourdir très prochainement. Les géants de l'agro-alimentaire ont épluché les factures de leurs fournisseurs. Et leurs calculs ont été vite faits. Yaourts, fromages, pains, biscuits, chocolat, confitures, moutarde, glaces... Tout le monde veut gonfler ses tarifs. Lactalis, le champion européen des produits laitiers, a été un des premiers à monter au front. Il réclame un bonus de 15 % - 17 % sur le prix de vente de ses camemberts et chèvres frais à la grande distribution.



Bonduelle, le roi du petit pois en conserve, exige un peu plus de 10 %. Danone voudrait la même chose. Mais ça grogne du côté des épiciers. « *Beaucoup de hausses ne sont pas justifiées*, indique Jean-Denis Deweine, directeur de la centrale d'achat alimentaire d'Auchan. *Pour faire un camembert, par exemple, il faut 2 litres de lait, ce qui devrait coûter 12 centimes de plus, compte tenu du renchérissement des matières premières. Or certains industriels demandent des hausses de 22 centimes.* » CQFD. D'autres s'étonnent aussi face à certains écarts constatés. Ainsi, les œufs Cocorette viennent d'afficher des tarifs en progression de « seulement » 7 % alors que leurs concurrents Lustucru demandent 25,7 %. Presque quatre fois plus.

« *Le principal défi des nouvelles générations sera alimentaire*, indique Bruno Parmentier, professeur à l'École supérieure d'agriculture d'Angers et auteur de *Nourrir l'humanité* (La Découverte). *En 2050, il y aura 10 milliards d'êtres humains sur la planète. Il faudra les nourrir avec moins de terres, moins d'eau, moins d'énergie et moins de chimie. Autant dire qu'une nouvelle révolution verte s'impose. Et vite. Chaque année, l'agriculture mondiale perd, en érosion et en urbanisation, 70 000 kilomètres carrés de terres.* » L'équivalent d'un territoire grand comme la moitié de la Grèce. Un chiffre résume à lui seul l'inéluctable. Pour l'instant, nous sommes quatre pour nous partager un hectare de cultures. En 2050, nous serons six.

Nathalie Funès, *Le Nouvel Observateur*, 25 octobre 2007.

Text 1

Raubbau am kostbarsten Gut

Dieser Text ist ein Interview vom Vorstandschef des Nestlékonzerns, Herrn Brabeck.

Er ist sehr besorgt um den Wasserverbrauch auf Erde. Obwohl die Reserven hienieden nicht unerschöpflich sind, verbraucht die Menschheit immer mehr Wasser. Der exponentielle Wasserverbrauch erklärt sich zum Beispiel durch die Vervielfachung des Getreidekonsums von Ländern wie China und Indien, die Milliarden Menschen zu ernähren haben. Sie sind dabei ihre Ernährungsgewohnheiten umzustellen und wollen nun mehr Fleisch und Getreide als Reis.

Dazu kommt die starke Entwicklung von Bioethanol, was die Produktion von viel mehr Mais zur Folge hat. Maisanbau verbraucht bekanntlich viel Wasser : ein ökologischer Unsinn, so Brabeck.

Da Nestlé viele Produkte erzeugt, die viel Wasser für ihre Herstellung benötigen, fühlt sich der Vorstandschef vom Wasserüberkonsum besonders alarmiert. Die Menschen trinken nicht nur Wasser, sie „essen“ täglich 8 000 Liter und sind sich dessen nicht bewusst. Nach ihm sollte man sich schnellstens Gedanken über das Sparen des kostbarsten Guts machen, denn Erdöl ist ersetzbar, aber Wasser nicht!

(157 Wörter)

Texte 2

Le blé flambe, les étiquettes valsent

In den europäischen Ländern stellen die Verbraucher seit ein paar Monaten die Steigerung der Preise mancher Lebensmittelkategorien fest : Kartoffeln, Brot, Kekse, Nudeln, Milchprodukte... Diese Preiserhöhung verdankt man dem plötzlichen Preisanstieg einiger Rohstoffe in der Landwirtschaft, den man durch neue Trends erklären kann. Zum Beispiel die Tatsache, dass die Chinesen – die zahlreich sind – immer mehr Pommes essen mögen, kann die Erhöhung des Kartoffelpreises erklären.

Dazu verursacht der Klimawandel Naturkatastrophen – ob Dürren oder Überflutungen – die die Erträge hier und da sinken ließen. Darüber hinaus werden Biokraftstoffe wegen des Mangels an Erdöl und des Umweltschutzes überall entwickelt und immer mehr verwendet, was ein Wachstum des Maisanbaus bedeutet. Natürlich nutzen manche Hersteller die Tendenz aus, um ihre Preise allgemein zu erhöhen, ohne jegliche Rechtfertigung.

Immerhin wird die Erde immer mehr Menschen ernähren müssen: im Jahre 2050 10 Milliarden.

Dies setzt eine komplette Umstellung voraus: mehr Agrarmittel produzieren auf weniger Fläche und mit weniger Energie.

(154 Wörter)

BIOLOGIE

Programme, conseils, bibliographie

PUBLIC CONCERNÉ

Accessible à toute personne ayant préparé ou titulaire d'une licence 3 et, *a fortiori*, d'un master de :

- Biochimie ;
- Biologie des organismes ;
- Biologie cellulaire et physiologie mention physiologie animale ;
- Biologie mention biologie générale et sciences de la terre et de l'univers.



PROGRAMME

- Fonctions cellulaires fondamentales ;
- Physiologie des cellules excitables ;
- Les fonctions du système nerveux ;
- Les hormones ;
- Pharmacologie de la communication cellulaire ;
- Homéostasie et grandes fonctions physiologiques (milieu intérieur, défenses de l'organisme, circulation, respiration, digestion, excrétion).

NB : Ce programme suppose l'acquis de connaissances : en biologie et sur les techniques actuelles appliquées à la biologie (patch-clamp, binding, dosage RIA...).

CONSEILS DE PRÉPARATION

D'un point de vue pragmatique, il n'y a pas de solution miracle sinon qu'il faut beaucoup travailler, c'est-à-dire acquérir et surtout dominer (pour les utiliser à bon escient) des connaissances dans tous les domaines du programme affiché (ce qui demande un investissement temporel et matériel).

Étant donné que nous sommes dans le domaine scientifique, la précision du vocabulaire et la concision du langage sont requises pour répondre aux questions à développer.

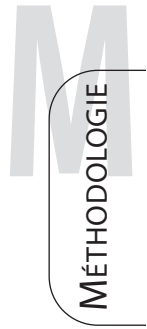
Pour chaque domaine du programme étudié, il est vivement recommandé d'entreprendre un travail de réflexion en rédigeant des fiches résumant de façon synthétique les temps forts d'un chapitre du programme.

Il est conseillé, si possible, de prendre contact avec le centre régional de pédagogie ou avec le Scuo universitaire pour s'y procurer les corrigés d'annales portant sur des sujets abordant le programme. En librairie, il est actuellement possible de trouver des ouvrages questions/réponses (pour travailler les QCM) couvrant l'ensemble du programme.

Sur Internet, en utilisant des mégamoteurs de recherche tels que Copernic et Ariane (à chargement gratuit), il est possible de trouver réponse à toute question ponctuelle sur les sujets abordés et de confronter ses connaissances quand on y trouve des sites informatifs ou des cours. Enfin, à la télévision, l'analyse des émissions scientifiques apporte des enseignements sur la façon d'aborder un sujet, de développer ses idées et d'argumenter en faisant valoir ses connaissances.

BIBLIOGRAPHIE

- E. N. Marieb, *Anatomie et physiologie humaine*, 1^{re} édition, éd. De Boeck Université, 2000, 560 p.
- R. Wehner et W. Gehring, *Biologie et physiologie animales. Bases moléculaires, cellulaires, anatomiques et fonctionnelles*, éd. De Boeck Université.
- S. Idelman et J. Verdeti, *Endocrinologie et Communications cellulaires*, éd. EDP Sciences, coll. « Grenoble Sciences ».
- J.-P. Revillard, *Immunologie*, éd. De Boeck Université.
- D. Purves, G. J. Augustine, D. Fitzpatrick, L. C. Katz, A.-S. La Mantia et J. O. McNamara, *Neurosciences*, éd. De Boeck Université.



BIOLOGIE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Montpellier.

Durée : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

**SUJET****I – QUESTIONS****(sur 30 points)**

- *Veillez reporter sur votre copie d'examen le numéro de la question assortie de la bonne mention (exemple question n° 43 : Vrai, vous n'avez pas à justifier votre réponse).*
- *1 point par bonne réponse.*

1. Un entérocyte est une cellule nerveuse.
Vrai Faux
2. Chez l'homme le glucose est stocké sous forme d'amidon.
Vrai Faux
3. Les hormones sont libérées par pinocytose.
Vrai Faux
4. On ne trouve jamais d'uracile dans la molécule d'ADN (acide désoxyribonucléique).
Vrai Faux
5. Le cholestérol s'appelle également hopanoïde.
Vrai Faux
6. Les phosphorylations oxydatives sont assurées par le réticulum endoplasmique lisse.
Vrai Faux
7. Les macrophages appartiennent à la famille des leucocytes.
Vrai Faux
8. Dans l'espèce humaine le nombre de chromosomes des cellules somatiques est de 46.
Vrai Faux

9. Les plasmocytes synthétisent les immunoglobulines.
Vrai Faux
10. La notion de second messenger s'applique pour les hormones stéroïdes.
Vrai Faux
11. L'ADN se trouve au niveau des ribosomes.
Vrai Faux
12. Le groupe sanguin AB est connu pour être receveur universel.
Vrai Faux
13. L'amplitude du potentiel d'action est toujours maximale.
Vrai Faux
14. L'acétylcholine accélère le cœur.
Vrai Faux
15. Le phénomène dit du « recrutement » est consécutif à la stimulation d'un nerf.
Vrai Faux
16. La dopamine est une hormone surrénalienne.
Vrai Faux
17. La membrane plasmique ne limite que les systèmes eucaryotes.
Vrai Faux
18. Les neuromédiateurs utilisent des récepteurs spécifiques.
Vrai Faux
19. Le potentiel de membrane est influencé par la phagocytose.
Vrai Faux
20. L'AMP cyclique est produit par l'activité de l'ATPase membranaire.
Vrai Faux
21. La glande thyroïde est formée de follicules.
Vrai Faux
22. La thyroxine est une hormone thyroïdienne.
Vrai Faux
23. Les transporteurs d'hydrogène assurent la phase cytosolique de la phosphorylation oxydative.
Vrai Faux

24. L'ATP synthétase mitochondriale est identique à l'ATPase membranaire.
Vrai Faux
25. Un chromosome possède deux centromères.
Vrai Faux
26. La méiose débute obligatoirement à partir d'une cellule haploïde.
Vrai Faux
27. Au niveau d'un gène, une séquence de la forme « (5') GTG AAT(3') » correspond à un intron.
Vrai Faux
28. La sommation spatio-temporelle est une des propriétés des potentiels post-synaptiques excitateurs.
Vrai Faux
29. La gaine de myéline est une gaine cellulaire nucléée.
Vrai Faux
30. Les récepteurs post-synaptiques permettent la production de potentiels post-synaptiques excitateurs et de potentiels post-synaptiques inhibiteurs.
Vrai Faux

II – SUJET DE RÉFLEXION
(sur 30 points : plan sur 10 – développement sur 20)

« **Protéines et vie cellulaire** »

I – VRAI – FAUX

| QUESTION | VRAI | FAUX | QUESTION | VRAI | FAUX |
|----------|------|------|----------|------|------|
| 1 | | X | 16 | | X |
| 2 | | X | 17 | | X |
| 3 | | X | 18 | X | |
| 4 | X | | 19 | | X |
| 5 | | X | 20 | | X |
| 6 | | X | 21 | X | |
| 7 | X | | 22 | X | |
| 8 | X | | 23 | | X |
| 9 | X | | 24 | | X |
| 10 | | X | 25 | | X |
| 11 | | X | 26 | | X |
| 12 | X | | 27 | X | |
| 13 | X | | 28 | X | |
| 14 | | X | 29 | X | |
| 15 | X | | 30 | X | |

*II – SUJET DE RÉFLEXION***INTRODUCTION**

Définition biochimique d'une protéine. Structure. Expression des gènes. Quelques exemples.

1. PROTÉINES FIBREUSES**A. Comme matériel de construction des tissus et des cellules et leurs fonctions**

- Kératine : rigidité des ongles.
- Collagène : résistance aux contraintes (tendons et ligaments).
- Elastine : flexibilité (élasticité de la peau).
- Fibronectine : adhésion.

B. Des protéines impliquées dans la mécanique musculaire

- Actine et myosine : protéines du cytosquelette cellulaire et protéines contractiles des muscles.
- Tropomyosine : protéine régulatrice de la contraction musculaire.

2. PROTÉINES GLOBULAIRES**A. Enzymes allostériques impliquées dans la régulation du métabolisme**

- ATP synthétase : production d'ATP.
- Glycogène phosphorylase : glycogénolyse pour la production de glucose-1-phosphate.
- AcCoA-carboxylase : carboxylation de l'acétyl-CoA (biosynthèse des acides gras).

B. Transporteurs

- Hémoglobine (hétéroprotéine-quatre sous unités) : transport des gaz (O_2 et CO_2) de la respiration cellulaire et pouvoir tampon.
- ATPase Na^+/K^+ (quatre sous-unités trans-membranaires) : expulsion du Na^+ de la cellule et introduction du K^+ dans la cellule pour le maintien du potentiel membranaire.
- Co-transporteur Na^+ - Glucose : permet l'absorption du glucose au niveau de l'entérocyte.

C. Des canaux ioniques, des récepteurs membranaires et des transducteurs d'amplification des molécules messagères extracellulaires

- Canal Na^+ voltage-dépendant.
- Récepteur tyrosine-kinase de l'insuline.
- Récepteur des hormones à sept domaines trans-membranaires (7DTM).
- Protéines G couplées aux récepteurs à 7DTM.
- Adénylate cyclase activée ou inhibée par une sous-unité de protéine G pour la production d'AMPcyclique.

D. Protéines protectrices

- Molécules du CMH (complexe majeur d'histocompatibilité) ou HLA (Human Leucocyte Antigen) de classe I permettant la reconnaissance par les lymphocytes T cytotoxiques des cellules infectées.
- Anticorps (immunoglobulines) de l'immunité humorale permettant la neutralisation des antigènes.
- Cytokines intervenant pour la coordination et l'amplification de la réponse immunitaire.

CONCLUSION

Les protéines globulaires (solubles) sont appelées protéines fonctionnelles de par le rôle fondamental qu'elles jouent dans tous les processus biologiques. Bien que les protéines fibreuses (insolubles) soient considérées comme protéines de structure, elles ont également des fonctions importantes telles que la motilité cellulaire, la contraction musculaire...

CRÉATIVITÉ

Ce cas a été rédigé par Advancia Paris et Negocia Paris.

Durée : 2 heures.



MÉTHODOLOGIE ET CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

SUJET



Vous venez d'être nommé à la direction de la communication de Montepucino, un fabricant de vêtements de ski de très grande qualité technique avec pour produit phare la « doudoune ».

Créée en Hautes-Alpes, l'entreprise a une longue tradition de fabrication à partir de matériaux les plus techniques et les plus précieux : plumes d'oies, fourrures, etc. La clientèle de Montepucino est plutôt d'une catégorie sociale et professionnelle supérieure. Elle est généralement très fidèle, très attachée à cette marque familiale et traditionnelle. Elle effectue ses achats principalement lors des vacances d'hiver dans les boutiques Montepucino des stations de ski les plus luxueuses telles que, Gstaad, Megève, etc.

Si la doudoune Montepucino est une doudoune de luxe, il n'en reste pas moins qu'elle reste un vêtement technique que les clients n'utilisent qu'à la montagne. Le nouveau PDG de Montepucino, M. Pisani, veut que ses produits « *descendent de la montagne pour envahir la ville* ». En d'autres termes, il veut étendre ses marchés au-delà du vêtement technique pour clients aisés à des vêtements sportswear luxueux et urbains pour une plus large clientèle. A ce titre, l'entreprise a décidé de recruter un directeur artistique issu d'une grande maison de couture pour développer une nouvelle ligne de doudounes, de vestes, etc. destinée à être portée en ville.

Pour lancer cette nouvelle gamme, plusieurs actions de communication et de commercialisation sont en cours de lancement. Elles donnent le ton de cette « renaissance » de Montepucino pour reprendre les mots du PDG :

- campagne de publicité en ville avec, pour mannequin vedette, David Beckham et son épouse ;
- création d'une ligne avec Toopak la marque de vêtement fétiche des rappeurs ;
- distribution sélective des vêtements dans des boutiques multimarques chics de type Colette et en grands magasins.

Pour lancer la « réinvention » de Montepucino en marque urbaine techno-couture (tout en ayant un mode de fabrication ancestral garant de sa qualité irréprochable), le PDG veut lancer une opération de grande envergure de type événementiel avant la fin de l'année. Nous sommes au mois de septembre, vous venez d'être nommé et vous avez la charge de monter une série d'événements qui sont liés entre eux et sur plusieurs sites en France.

M. Pisani est particulièrement excité à l'idée de cette action de communication « sensationnelle » qu'il faudra vite organiser selon lui. Dans son enthousiasme, il vous demande dès le premier jour de votre nomination de lui présenter un avant-projet de cette opération. Il vous donne deux heures pour :

- 1) déterminer le ou les thèmes de cette grande opération de communication (slogans, messages, etc.) et les destinataires de ces messages ;
- 2) déterminer les types d'événements à réaliser (soirée, manifestation sportive, etc.) ainsi que les dates choisies pour l'organisation de ces événements.

CORRIGÉ

INTRODUCTION

L'objectif du dirigeant de Montepucino est énoncé clairement : il veut « *étendre ses marchés au-delà du vêtement technique pour clients aisés à des vêtements sportswear luxueux et urbains pour une clientèle plus large* ». Le discours du dirigeant fait apparaître plusieurs termes évocateurs : Renaissance, Réinvention, Descente de la montagne pour envahir la ville. Cependant, il apparaît clairement que la marque ne doit pas perdre son image de haute qualité, de technicité et de tradition.

Commençons par définir les clients et les usages avant de déterminer les messages à faire passer.

DÉFINITION DES CLIENTS ET DES USAGES

Deux principales cibles peuvent être identifiées.

- Une cible traditionnelle : il s'agit d'une clientèle âgée de 40-65 ans, assez aisée, mixte (homme/ femmes), familiale, plutôt urbaine, très mobile, notamment se déplaçant chaque année à la montagne, à plusieurs reprises, dans des stations plutôt chics. C'est dans ce cadre que cette clientèle utilise prioritairement les vêtements Montepucino.

- Une cible nouvelle : il s'agit d'une clientèle jeune de 16-40 ans, Plutôt aisée, plutôt masculine, célibataire ou en couple avec un ou deux enfants éventuellement, citadine, assez mobile mais plus éclectique dans ses choix de loisirs. C'est dans le cadre d'une vie plutôt citadine qu'il est attendu que ces clients utilisent les vêtements Montepucino.

QUELS MESSAGES FAIRE PASSER ?

- Auprès de la première cible, il s'agit de faire valoir que Montepucino reste une marque de vêtements sportifs qui continuera à allier qualité technique, confort et distinction. Un message type rassurera la clientèle existante que la qualité de production reste la même, par exemple en réaffirmant l'identité haute-alpine, à travers l'image des ateliers de fabrication, la date de fondation de l'entreprise, le logo de la montagne, etc. Un slogan type serait « une nouvelle ligne mais toujours ce confort unique ».

• Auprès de la deuxième cible, il s'agit de faire valoir que Montepucino se réinvente tout en conservant son origine, garante de sa qualité. Les qualités à faire valoir sont originalité, praticité, confort, esthétisme ou design, décontraction et aussi personnalisation. Un message type sera de montrer le nouveau style de Montepucino à travers les nouvelles lignes de produit, les nouveaux usages dans différentes situations (sorties diverses à pied, à moto ou en skate, rollers, etc.), les modèles types de clients (couple jeune et branché, jeune citadin urbain, rappeur, etc.) mais aussi l'exclusivité du produit.

COMMENT FAIRE PASSER CES MESSAGES ?

De septembre à décembre, des événements peuvent être organisés à la ville et à la montagne.

• **Septembre-octobre** : lancement de la campagne de pub avec D. Beckham et son épouse mis en scène à la ville et en montagne sur un ton plus sobre que l'image habituelle qu'ils véhiculent. Les idées forces sont ici luxe discret, modernité, esthétisme, praticité et confort. A l'occasion du lancement de cette campagne de pub, Montepucino organise une présentation de ses nouvelles gammes sous la forme d'un mini-défilé de mode. Ce défilé peut être organisé au Carrousel du Louvre, dans un lieu prestigieux de la capitale ou à l'extérieur : par exemple sous la tour Eiffel, symbolisant la montagne « parisienne », et la descente de Montepucino de la montagne à la ville (idée chère à M. Pisani). Idéalement, cet événement doit avoir lieu dans le sillage de la *fashion week* pour bénéficier de l'affluence de milieu de la mode et de la forte présence des médias.

• **Octobre-novembre** : démarrage des animations commerciales. Par exemple, dans les grands magasins et les boutiques spécialisées, plusieurs corners peuvent être aménagés pour vendre et promouvoir les produits avec des vidéos des soirées de lancement en toile de fond. Concernant la gamme Toopak, elle peut faire l'objet d'animations commerciales à l'extérieur en accord avec le caractère plus « streetwear » de cette gamme. Ainsi, sur certains boulevards parisiens type Champs-Élysées, des animations commerciales courtes (par exemple sous la forme de « battles » entre danseurs de hip-hop et de techtonik) peuvent être organisées.

• **Novembre-décembre** : dans les stations de ski où Montepucino dispose d'un réseau de magasins, plusieurs opérations visant à faire découvrir les nouvelles lignes aux clients peuvent être organisées sous la forme de mini-défilés de modes, de soirées sponsorisées, ou de concours de ski, de snowboard, etc. Ces événements sont à organiser à des dates différentes et inscrits sur un programme de manifestations qui sera diffusé dans toutes les boutiques à la montagne et aussi à la ville.

• **Juste avant Noël**, un événement de type soirée/ défilé/ concert, qui pourrait être intitulé « Montepucino is coming to town » (à la place de Santa Claus), peut être organisé pour clôturer cette campagne de lancement. La montagne et la ville peuvent être mises en scène avec l'idée d'un déferlement ou d'une avalanche de produits/ cadeaux.

DROIT

Programme, conseils, bibliographie

PUBLIC CONCERNÉ

L'épreuve « Passerelle 2 » en Droit est destinée, sinon aux seuls juristes de formation (licence 3 Droit), du moins à des étudiants ayant suivi des enseignements de droit privé, c'est-à-dire de droit civil, droit des affaires, etc., de manière significative, au cours de leur formation de type licence 3 et/ou master AES.

Il serait vain d'imaginer pouvoir passer le concours avec succès sans avoir un bagage juridique véritable.



PROGRAMME

- Introduction au droit : la preuve, l'organisation judiciaire, le droit objectif, les différentes branches du droit, les droits subjectifs.
- Les personnes : les personnes physiques, les personnes morales, l'état et la capacité des personnes.
- Les biens, meubles et immeubles, droits réels principaux, droits réels accessoires, propriété et possession.
- Droit des obligations : typologie des obligations ; techniques contractuelles ; clauses pénale, résolutoire, de non concurrence, attributive de compétence matérielle et / ou territoriale, de conciliation... classification des contrats ; formation du contrat, le consentement et les vices qui l'affectent, l'objet, la lésion, la cause, les nullités ; la force obligatoire du contrat *inter partes* ; l'effet relatif du contrat à l'égard des tiers ; les sanctions applicables lors de la mauvaise exécution du contrat ou de son inexécution ; les différentes formes de responsabilités délictuelles et quasi délictuelles, responsabilité objective, responsabilité du fait personnel, du fait d'autrui, du fait des choses ; les quasi-contrats.
- Les principaux contrats : contrat de vente, contrat d'entreprise, contrat de bail, contrat de mandat, contrat de prêt...
- Droit commercial : le commerçant ; les actes de commerce ; le fonds de commerce ; les opérations sur le fond de commerce ; le statut des commerçants.
- Droit social : le contrat de travail, formation du contrat, typologie des contrats de travail, la durée du travail, les conditions d'exécution du travail, le salaire, les modifications du contrat de travail, la rupture du contrat de travail ; les licenciements, les juridictions compétentes en matière de litige de « droit social » ; la représentation du personnel dans l'entreprise, la présence syndicale dans l'entreprise.
- Droit des sociétés : le contrat de société, la typologie des sociétés, la formation, le fonctionnement, la dissolution, la liquidation des sociétés, la société en nom collectif, la SARL, l'EURL, la SA.

CONSEILS DE PRÉPARATION

L'épreuve juridique « Passerelle 2 » est de nature pratique. Il faut donc connaître les fondements du droit civil, du droit commercial, et plus spécialement du droit des obligations.

Mais, au-delà des connaissances théoriques « apprises » en cours, le but de l'épreuve est de tester le candidat sur un certain nombre de qualités requises. Il doit résoudre un « cas pratique », c'est-à-dire, un type d'épreuve qu'il est censé avoir déjà affronté dans son cursus antérieur.

Dès lors il faut qu'il mette à contribution son sens de l'analyse d'abord, et celui de la synthèse ensuite.

Résoudre correctement un cas pratique suppose donc, en premier lieu, une qualification des éléments de fait présentée sous forme d'introduction résumant brièvement le scénario du cas proposé. En deuxième lieu, il s'agit d'identifier les problèmes juridiques et de les formuler clairement. En troisième et dernier lieu, il s'agit de raisonner et d'argumenter de manière structurée en alimentant une « discussion » permettant de résoudre avec rigueur les problèmes juridiques dans un ordre logique. Dans la mesure où, quelquefois, le cas est présenté sous forme de « consultation juridique », il faut alors sélectionner les arguments les plus favorables au client qui sollicite votre point de vue éclairé. Ce choix des solutions les plus adaptées peut, le cas échéant, « conclure » la copie. Il ne faut donc pas se tromper de nature d'épreuve en « récitant » un vague cours, souvent « à côté de la plaque », sans tenir compte des éléments particuliers mis en avant dans le cas pratique...

Il ne s'agit pas d'une épreuve théorique de dissertation, mais d'un cas permettant au correcteur d'évaluer principalement les capacités de raisonnement et d'argumentation des candidats. La principale qualité d'un juriste étant la rigueur, il est bien évident que celle-ci est indispensable pour bénéficier d'une note correcte.

BIBLIOGRAPHIE

Le programme des épreuves « Passerelle 2 » étant fondé principalement sur le droit civil, spécialement les questions tenant à l'introduction au droit, les personnes et le droit des contrats, la responsabilité civile et le droit des affaires, dans la perspective d'une intégration dans une école de commerce, on peut simplement suggérer les ouvrages suivants, à titre d'exemples non exhaustifs :

- D. Lefebvre, E. Mollaret-Laforêt et al., *Droit et entreprise*, éd. Presses universitaires de Grenoble.
- *Droit de l'entreprise. L'essentiel pour comprendre*, éd. Lamy.
- *Initiation au droit des affaires*, éd. Francis Lefebvre.

DROIT

Ce cas a été rédigé par l'ESC Clermont.

Durée : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

SUJET – DISSERTATION**« La responsabilité des dirigeants de sociétés »****CORRIGÉ****PLAN DÉTAILLÉ****INTRODUCTION**

Afin de traiter ce sujet, les étudiants devaient dans l'introduction préciser que les dirigeants sont ceux qui représentent les sociétés personnes morales et qu'ils agissent en leur nom et pour leur compte. Les dirigeants sont donc ceux qui sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la personne morale. Autrement dit, les dirigeants sont les représentants légaux des sociétés, l'analyse contractuelle fondée sur le mandat ayant perdu, pour le moment, beaucoup de son attrait et de son intérêt.

Au titre de ce pouvoir de représentation, les dirigeants sont investis d'un pouvoir de décision et de gestion qui s'exerce au quotidien. Tout dirigeant est ainsi susceptible de commettre un jour une faute dont il pourrait être rendu responsable. L'actuelle crise financière ainsi que les sanctions prononcées contre les dirigeants en matière d'entreprises en difficulté illustrent parfaitement cet état de fait.

Le traitement de ce sujet nécessitait au préalable de définir et cerner trois mots.

- **Responsabilité** : la responsabilité signifie que le dirigeant répond de ses actes. L'utilisation du singulier révélait aux étudiants que le sujet devait être traité dans son ensemble. Ainsi, le dirigeant est susceptible de voir sa responsabilité engagée sur plusieurs fondements juridiques qui peuvent se cumuler.

- **Dirigeants** : il fallait préciser qu'un dirigeant est une personne physique ou morale, qui a été régulièrement nommée, qui a accepté les fonctions et dont la nomination a été publiée. Auquel cas il s'agit d'un dirigeant de droit.

Mais il peut s'agir aussi d'un dirigeant de fait, c'est-à-dire d'une personne qui exerce une activité positive et effective de direction en toute autonomie et indépendance, par exemple un actionnaire majoritaire ou un établissement de crédit qui s'immisce dans la gestion de la société personne morale.

• **Sociétés** : il fallait préciser qu'étaient concernées les sociétés immatriculées, qu'elles aient une activité civile ou commerciale. Etaient donc exclus les associations, les groupements d'intérêt économique...

Enfin, il devait être précisé qu'un dirigeant peut voir engager sa responsabilité tant à l'égard de la société et des associés que des tiers.

Dans notre société, et avec en contrepoint le phénomène de la mondialisation, il pouvait être intéressant de se demander quelle était l'étendue de la responsabilité des dirigeants de société, et ce d'autant plus qu'elle est souvent présentée comme étant excessive.

Pour ce faire, il était possible de déterminer dans un premier temps les différents types de responsabilités que peuvent encourir les dirigeants (I) avant d'étudier les limites existantes à la mise en œuvre de celles-ci (II).

I. TYPOLOGIE DES RESPONSABILITÉS

Une distinction nécessaire devait être effectuée entre la société in bonis (c'est-à-dire en bonne santé financière) et la société en difficulté, c'est-à-dire en état de cessation des paiements.

A. Les responsabilités dans les sociétés in bonis

Dans ce contexte, un dirigeant est susceptible de voir sa responsabilité engagée sur trois fondements juridiques différents : fondement civil (1), pénal (2) et fiscal (3).

1. La responsabilité civile

Sa mise en œuvre suppose la preuve d'une faute, d'un préjudice et d'un lien de causalité.

Son fondement textuel sera différent selon que l'action en responsabilité est mise en œuvre au nom de la société, des associés ou des tiers. Quand elle est mise en œuvre par des tiers, la responsabilité repose sur les textes de droit commun (article 1382 du Code civil), faute d'existence d'un contrat entre les associés et les dirigeants. A l'inverse, quand il s'agit d'une action au nom de la société ou qu'elle est intentée par des associés, les textes de références figurent dans le Code civil (art. 1850) et dans le Code de commerce (art. L. 223-22 et L. 225-251).

Un dirigeant est civilement responsable de la violation des dispositions légales, réglementaires et statutaires, ainsi que de certains actes péri-statutaires (chartes, règlement intérieur...). Il en va ainsi par exemple du dirigeant qui ne respecte pas une clause statutaire limitative de pouvoirs.

Il est aussi responsable en cas de faute de gestion, dont un des critères est le respect de l'intérêt social...

Elle peut être mise en œuvre de deux manières :

- sous la forme d'une action sociale : il s'agit soit de l'action sociale *ut universi* si elle est mise en œuvre par le dirigeant de la société, ce qui signifie que le nouveau dirigeant se retourne contre l'ancien dirigeant révoqué ou démissionnaire, soit de l'action sociale *ut singuli* mise en place par les associés au nom de la personne morale, sachant que dans certaines sociétés l'exercice d'une telle action est subordonné à la détention d'un pourcentage de capital social minimum (10 % dans la SARL et 5 % dans la SA par exemple). Dans cette hypothèse, seule la société sera indemnisée ;
- sous la forme d'une action personnelle mise en œuvre par les associés ou les tiers lorsqu'ils ont subi un préjudice personnel à raison de la faute du dirigeant. Dans cette hypothèse, seuls ceux qui agissent seront indemnisés.

2. La responsabilité pénale

La responsabilité pénale des dirigeants de société peut être mise en œuvre sur une multiplicité de fondements juridiques.

Il était possible d'évoquer l'abus de bien social et/ou l'abus de confiance, le délit de distribution de dividendes fictifs...

Un autre exemple pouvait être pris, celui des délits boursiers : délits d'initiés, délit de communication d'information fausse ou trompeuse, délit de manipulation de cours...

Il fallait rappeler que l'abus de bien social ne concerne que certaines sociétés (sociétés de capitaux et SARL) et que l'abus de confiance concerne les autres types de sociétés (société civile, société en nom collectif...).

L'abus de bien social est défini comme le fait de faire un acte d'usage des biens de la société à des fins personnelles contrairement à l'intérêt social, et sciemment.

Peuvent constituer des abus de biens sociaux le fait de faire payer par la société ses dépenses personnelles, de se faire octroyer sans aucune raison un golden parachute...

Il est sanctionné de 5 ans de prison et de 375 000 euros d'amendes, auquel il faut rajouter d'éventuelles interdictions.

3. La responsabilité fiscale

Au titre des articles 266 et 267 du livre des procédures fiscales, un dirigeant de société peut voir engager sa responsabilité personnelle en cas de manœuvres frauduleuses ou d'observation grave et répétée des obligations fiscales qui ont rendu impossible le recouvrement des impositions et des pénalités dues par la société.

Le dirigeant peut être condamné à payer tout ou partie des dettes fiscales de la société dont il a négligé le règlement.

B. Les responsabilités dans les sociétés en difficulté

Il fallait préciser que dès lors qu'une société fait l'objet d'un redressement judiciaire ou d'une liquidation judiciaire, un régime spécifique de responsabilité se met en place, qui prime les hypothèses de responsabilité dans la société *in bonis*. Il s'agit d'une responsabilité aggravée.

Afin de différencier le sort de l'homme de l'entreprise, le législateur a créé une responsabilité spécifique qui repose sur la *summa divisio* opposant responsabilité civile et pénale.

1. Les responsabilités civiles

Le législateur a prévu deux types de sanctions pouvant se cumuler, même si l'on assiste aujourd'hui à un assouplissement de la responsabilité des dirigeants de société en difficulté.

Doivent être différenciées les sanctions d'élimination et les sanctions patrimoniales.

a. Les sanctions d'élimination recouvrent deux sanctions aux effets différents : la faillite personnelle et l'interdiction de gérer.

1°) La faillite personnelle est le fait d'être interdit de gérer, diriger, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole ou toute entreprise ayant toute autre activité indépendante et toute personne morale, ce qui vise les associations, même sans but lucratif.

Le législateur en a déterminé les cas d'application et sa durée ne peut excéder 15 années.

2°) L'interdiction de gérer est identique à la faillite personnelle, sauf que le juge pourra choisir les entreprises dans lesquelles le dirigeant sera interdit de diriger.

b. Les sanctions patrimoniales recouvraient, jusqu'à l'ordonnance du 18 décembre 2008, l'action en responsabilité pour insuffisance d'actif et l'obligation aux dettes sociales.

Ladite ordonnance est venue supprimer l'obligation aux dettes sociales dans la mesure où en pratique elle faisait double emploi avec l'action en responsabilité pour insuffisance d'actif.

L'action en responsabilité pour insuffisance d'actif ne peut être exercée qu'en cas de liquidation judiciaire et à condition que l'un des cas prévus par le législateur existe.

Elle a un objet indemnitaire destiné à améliorer le paiement des créanciers de la société en difficulté.

2. Les responsabilités pénales

Il existe une sanction principale, la banqueroute, qui ne peut être mise en œuvre que dans les cas visés par le législateur et qui permet de sanctionner le dirigeant de 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende.

Elle vise le chef d'entreprise qui s'est rendu coupable de malversations dans le but d'éviter ou de différer l'ouverture d'une procédure collective.

Elle absorbe les délits spéciaux du droit des affaires, dont les éléments constitutifs seraient identiques.

Il existe également plusieurs infractions pénales spécifiques, telles que le fait d'effectuer des paiements irréguliers : par exemple de payer en tout ou partie, sans l'autorisation du juge-commissaire, une dette née antérieurement à la décision d'ouverture de la procédure...

II. LES LIMITES À LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS

La principale limite à la responsabilité des dirigeants de sociétés repose sur le fait que les dirigeants agissent au nom et pour le compte de la personne morale, ce qui signifie que la personne morale est principalement responsable des actes commis par son ou ses dirigeants (A).

Dans le même temps, tant les juges que la pratique sont venus créer des limites, des obstacles à la mise en œuvre de la responsabilité des dirigeants de sociétés (B).

A. La responsabilité de la personne morale à l'égard des tiers

En matière civile, le principe est clairement posé de la responsabilité de la personne morale dès lors que le dirigeant a agi dans l'exercice de ses fonctions, notamment à l'égard des tiers.

En matière pénale, la loi Perben II du 9 mars 2004 est venue généraliser le principe de la responsabilité pénale de la personne morale, ce qui devrait permettre de retenir moins souvent la responsabilité des dirigeants.

Toutefois, le législateur prévoit expressément le principe du cumul de responsabilité pénale de la personne morale et du dirigeant.

Une circulaire du 23 février 2006 incite en cas d'infraction intentionnelle, à poursuivre à la fois la personne physique, auteur ou complice des faits, et la personne morale, dès lors que les faits ont été commis pour son compte par un de ses organes ou représentants.

En cas d'infraction non intentionnelle ou de nature technique (simple inobservation d'une réglementation particulière par exemple), les poursuites contre la seule personne morale doivent être privilégiées, et la responsabilité pénale de la personne physique ne pourra être engagée que si une faute personnelle est suffisamment établie à son encontre.

B. De quelques exemples de limites spécifiques à la responsabilité civile

Plusieurs notions permettent de démontrer que la responsabilité des dirigeants de sociétés peut être considérée comme étant plus virtuelle que réelle dès lors que la société n'est pas en état de cessation des paiements.

1. L'exigence d'une faute personnelle et détachable des fonctions à l'égard des tiers

A l'égard des tiers, la Cour de cassation a posé le principe de l'exigence d'une faute personnelle et détachable des fonctions pour que le dirigeant soit personnellement tenu responsable, sauf preuve d'une faute intentionnelle d'une particulière gravité incompatible avec l'exercice normal des fonctions sociales.

Il en va ainsi du dirigeant qui escompte deux fois la même créance, qui commet des actes de concurrence déloyale ou qui loue un véhicule au bénéficiaire d'un salarié alors qu'il sait que la société a cessé de payer les primes d'assurances sans souscrire un contrat d'assurance pour l'occasion... Or dans la pratique, rares sont les dirigeants qui commettent ce type de faute. Ils bénéficient ainsi d'une zone d'irresponsabilité que les tiers tentent de contourner en agissant devant le juge pénal qui ne tient pas compte de l'existence ou non d'une faute personnelle et détachable des fonctions du dirigeant.

2. L'exigence d'un préjudice personnel et distinct à l'égard des associés ou des actionnaires

La Cour de cassation a imposé la preuve par ceux-ci d'un préjudice personnel et distinct de celui de la société personne morale. Il en va ainsi en cas de surévaluation des apports (Cass. com. 28 juin 2005).

Mais cette exigence pose davantage de problème en matière d'abus de bien social ou de perte de valeur du cours des actions des actionnaires.

Ainsi, en matière d'abus de bien social, il est de jurisprudence constante que les actionnaires ne subissent pas un préjudice personnel et distinct de celui de la société (par exemple Cass. crim., 13 septembre 2006).

En matière de perte des valeurs des actions, il faut noter une jurisprudence favorable aux actionnaires en matière de délits d'initiés, de diffusion d'information fautive ou trompeuse, de présentation de comptes infidèles ou inexacts.

Ainsi, plusieurs décisions dans les affaires Sidel (T. corr., 12 septembre 2006 et CA Paris, 31 octobre 2008) et Régina Rubens (T. corr., 22 janvier 2007 et CA Paris, 14 septembre 2007) sont venues admettre un préjudice personnel et distinct des actionnaires en cas de perte de valeur des actions sur le fondement de diffusion d'information fautive ou trompeuse et/ou de présentation de comptes infidèles ou inexacts pour perte d'une chance d'arbitrer : si les actionnaires avaient connu ces faits, ils n'auraient pas acheté les actions ou n'auraient pas renforcé leur position ou auraient revendu les actions détenues.

Mais le principe reste bien celui de l'absence de préjudice personnel et distinct des associés ou actionnaires en cas de perte de valeur des actions.

3. L'existence d'une délégation de pouvoirs

La pratique recommande également aux dirigeants de savoir de déléguer leurs pouvoirs, et ce dans un double objectif : améliorer et optimiser la gestion de la société, un dirigeant ne pouvant pas tout faire seul ; diminuer la responsabilité du dirigeant.

Pour ce faire encore faut-il que la délégation de pouvoirs soit précise quant à son contenu, que le délégataire l'ait acceptée, qu'il soit pourvu de l'autorité nécessaire, de la compétence et des moyens nécessaires et qu'il exerce les pouvoirs délégués en toute autonomie.

Si ces conditions sont remplies, et à condition que le délégant ne s'immisce pas dans la mission du délégataire, la délégation de pouvoirs exonérera en principe de toute responsabilité le dirigeant de la société.

Toutefois, le dirigeant conserve toujours une obligation de surveillance à l'égard du délégué qu'il choisit, et doit prendre les mesures qui s'imposent s'il est informé d'agissements répréhensibles du délégué. Auquel cas, le délégant demeure responsable. Il le reste également s'il a personnellement participé à la commission d'une infraction.

CONCLUSION

Il existe un réel risque juridique pour un dirigeant de voir sa responsabilité mise en œuvre.

Mais la pratique montre que la responsabilité civile des dirigeants n'est réellement mise en œuvre qu'en matière d'entreprise en difficulté et beaucoup plus rarement en matière d'entreprise *in bonis*.

Le risque de responsabilité pénale est quant à lui réel, et ce pour plusieurs raisons : le risque pénal n'est pas assurable ; la tendance lourde pour les tiers, les actionnaires, est de déposer plainte et de se constituer partie civile, instrumentalisant ainsi l'action pénale. Toutefois, cela ne signifie pas que l'abus de biens sociaux soit un risque systémique pour les dirigeants comme ont pu l'énoncer des politiques...

Sans doute serait-il préférable de toiletter, voire de réformer, le droit français des sociétés en tenant compte des dérives, des obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre de la responsabilité des dirigeants de société, sans pour autant tomber dans une sur-responsabilisation des dirigeants au risque de ne pas rendre attractif le droit français dans le cadre de la mondialisation...

ÉCONOMIE

Programme, conseils, bibliographie

PUBLIC CONCERNÉ

Il s'agit du public autorisé à se présenter au concours tel que le règlement le stipule. Les candidats doivent estimer individuellement s'ils ont le niveau requis et précisé dans la définition de l'épreuve : licence 3 ou master en sciences économiques, licence 3 ou master d'AES.

PROGRAMME

- Les grandes fonctions économiques (production, répartition, dépense) en économie ouverte ;
- L'évolution des structures économiques et l'organisation de la production ;
- Le progrès technique et l'innovation ;
- Les stratégies d'entreprise, la concentration et la concurrence sur les marchés ;
- L'économie monétaire et financière : la monnaie, les banques, les systèmes financiers et la politique monétaire ;
- Le rôle de l'État : objectifs et instruments de politique économique ;
- L'intégration européenne ;
- Les grands courants de la pensée économique ;
- L'histoire économique de 1945 à nos jours : les grandes tendances ;
- L'analyse de la croissance économique (facteurs, fluctuations) ;
- L'internationalisation des échanges et de la production ;
- Les relations monétaires internationales.

CONSEILS DE PRÉPARATION

L'esprit de l'épreuve consiste à :

- Vérifier l'acquisition personnelle de connaissances en économie sur les thèmes mis au programme ;
- Vérifier la capacité à exploiter un dossier documentaire. Celui-ci donne des pistes de réflexion à expliciter et à compléter. Rappelons aux candidats qu'il est inutile de recopier ou de paraphraser les documents : les correcteurs ne sont pas dupes et cela n'apporte rien. Les documents présentés servent à aider les candidats à mobiliser rapidement des arguments : ce n'est qu'un éclairage partiel. Il faut utiliser ses connaissances personnelles et ne pas nécessairement adhérer aux positions présentées dans les documents ;
- Faire la preuve d'une capacité à présenter de façon logique et organisée des informations : il s'agit d'une dissertation. Cela implique un plan organisé autour d'une idée conductrice avec : introduction, parties, sous-parties et conclusion.

Il n'est pas question en deux heures de livrer une somme exhaustive ; il est cependant attendu des candidats une capacité à faire le tour des grandes idées sur la question posée. Précisons qu'il faut concilier les aspects d'analyse économique (mécanismes, théories) et les faits (la préparation à cette épreuve doit intégrer

l'acquisition de connaissances minimales sur les grands traits de l'histoire économique depuis 1945 afin de pouvoir traiter convenablement les sujets) : ce n'est ni un exercice de modélisation, ni un descriptif pur et simple, une accumulation de faits sans référence aux travaux des sciences économiques.

La consultation des annales des années précédentes sur le site Internet du concours Passerelle est vivement recommandée pour une bonne compréhension des attentes des correcteurs.



BIBLIOGRAPHIE

La base de la préparation doit être l'utilisation par les candidats des cours d'économie dont ils ont déjà bénéficié au cours de leurs études en privilégiant les thèmes correspondant au programme.

Ils peuvent compléter leurs connaissances de base en utilisant par exemple :

- L'ouvrage édité chez Nathan sous la direction de C.-D. Echaudemaison intitulé *L'économie aux concours des grandes écoles* : tout son contenu n'est pas exigible mais il est de qualité. Il permet de se mettre à jour rapidement sur tel ou tel point aussi bien du point de vue de l'analyse que de l'histoire économique.
- Pour certains mécanismes, un manuel comme *Principes d'économie moderne* de J. Stiglitz édité chez De Boeck Université peut s'avérer utile.
- La revue *Alternatives économiques* publie chaque année deux hors-série, l'un sur l'économie nationale, l'autre sur l'économie mondiale : il y a là un balayage systématique des thèmes actuels avec des mises en perspective historique.
- La consultation des numéros récents des *Cahiers français à La Documentation française* permet de lire quelques articles synthétiques très intéressants.

ÉCONOMIE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Pau.

Durée : 2 heures.



CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.

SUJET



Une économie peut-elle durablement connaître la croissance ?

Vous répondrez selon un plan logique et clair, en utilisant à la fois vos connaissances personnelles (tant du point de vue de l'analyse économique que de celui des faits) et les informations données par le dossier.

Les documents sont présentés dans un ordre quelconque. Les paraphraser est inutile.

DOSSIER DOCUMENTAIRE

DOCUMENT 1

La distinction entre politiques d'offre et politiques de demande renvoie à une séparation, traditionnelle en théorie économique, entre, d'une part, la croissance tendancielle et, d'autre part, les fluctuations autour de la tendance. Cette distinction est utile dans la mesure où les politiques d'allocation visent à modifier le taux de croissance à long terme, tandis que les politiques de stabilisation cherchent à atténuer les fluctuations à court terme.

Schématiquement, les politiques d'offre s'attachent à améliorer la production potentielle de l'économie tandis que les politiques de demande visent à améliorer la production effective au plus près de la production potentielle [...].

Des chocs tendent en permanence à éloigner la production effective de la production potentielle, induisant des fluctuations économiques. On appelle « choc d'offre » toute perturbation exogène qui affecte le lien entre capacité de production et prix, par exemple un choc sur le prix des facteurs (par exemple un choc pétrolier) qui affecte le prix de vente à une quantité donnée, ou un choc sur la fonction de production (par exemple un choc de productivité) qui affecte la quantité produite à un prix donné ; de même, on appelle « choc de demande » toute perturbation exogène du lien entre demande et prix, par exemple une baisse de la propension à consommer des ménages.

S'introduit ainsi, entre le niveau de production et la production potentielle, un écart de production.

A. Benassy-Quéré, B. Coeuré, P. Jacquet, J. Pisani-Ferry,
Politique économique, Bruxelles, de Boeck, 2005.

DOCUMENT 2

Si le progrès technique est au cœur de la croissance, ne risque-t-il pas toutefois de s'essouffler ?

Schumpeter, le chantre de l'innovation technologique, doutait lui-même de la capacité des économies modernes de soutenir leur rythme de progrès technique, prédisant finalement l'avènement de l'état stationnaire des économistes classiques et partageant leur pessimisme quant à la pérennité de la croissance.

Les théoriciens de la croissance endogène insistent, quant à eux, sur le caractère cumulatif de la production de connaissances. Les connaissances déjà découvertes favorisent la genèse de nouvelles idées.

Jean-Olivier HAIRAULT, article « Croissance économique », Encyclopedia Universalis en ligne www.universalis-edu.com

DOCUMENT 3

L'usage du terme de « développement durable » ou « soutenable » s'est considérablement étendu depuis une dizaine d'années. La légitimité de l'objectif n'est plus contestée ni par les Etats, ni par les entreprises. L'analyse économique traitant de la « durabilité » s'est étendue au détriment de l'économie du « développement » : de nombreuses études théoriques et empiriques tendent à montrer que la croissance économique ne peut être durable que si l'on se préoccupe, dans le même temps, de l'environnement naturel et du développement humain. Au-delà du champ économique, l'étude du développement durable implique donc la contribution de disciplines relevant des sciences naturelles et physiques.

La thèse du développement durable affirme que la pérennité du développement repose sur les conditions suivantes :

- une croissance économique privilégiant la durabilité des produits ;
- une croissance démographique modérée ;
- la satisfaction des besoins sociaux de base ;
- la garantie de l'équité entre individus, générations et Etats ;
- la protection de l'environnement et une gestion optimale du capital naturel.

Si ces prémisses font l'objet d'un large consensus, les moyens à utiliser pour parvenir au développement durable donnent lieu à une querelle politique fondamentale. Selon le diagnostic porté sur la situation actuelle et le paradigme retenu, le développement durable peut en effet s'accommoder des modes actuels de croissance ou, au contraire, conduire à une remise en cause radicale du capitalisme.

Nina Kousnetzoff, « Le développement durable : quelles limites à quelle croissance ? », in *L'Economie mondiale*, 2004, CEPII, La Découverte.

DOCUMENT 4

Selon Angus Maddison, « *au cours du dernier millénaire, la population mondiale a été multipliée par 22, le revenu par habitant par 13 et le PIB mondial par près de 300. Cette*

progression contraste radicalement avec celle enregistrée au cours du millénaire précédent : la population mondiale n'avait alors augmenté que d'un sixième et le revenu par habitant stagné ».

Mais durant ce dernier millénaire, c'est surtout depuis 1820 que la croissance mondiale a connu un véritable décollage. Alors que le rythme de croissance annuel moyen n'a guère dépassé 0,1 à 0,2 % par an avant le XIX^e siècle, il augmente ensuite de façon sensible et va particulièrement s'accélérer après 1950, puis ralentir à partir du milieu des années 1970.

AMarc Montoussé, « La croissance », Cahiers français n° 315,
La documentation Française, juillet-août 2003.

C
CORRIGÉ



CORRIGÉ

1 – OBSERVATIONS DU JURY

L'esprit de l'épreuve consiste à :

- vérifier l'acquisition personnelle de connaissances en économie ;
- vérifier la capacité à exploiter un dossier documentaire ;
- faire la preuve d'une capacité à présenter de façon logique et organisée des informations : il s'agit d'une dissertation.

Il n'est pas question en deux heures de livrer une somme exhaustive ; il est cependant attendu des candidats une capacité à faire le tour des grandes idées sur la question. Le texte, quoique relativement bref, doit être dense : il doit contenir des références aux travaux, aux concepts et aux mécanismes de l'analyse économique sur la question et ne pas être un étalage bavard de considérations assez vagues.

Les sujets proposés depuis des années sont centrés sur des problématiques classiques bien repérées de façon à pouvoir différencier les candidats par la notation. La moyenne est de 10/20 conformément au souhait exprimé par les gestionnaires du concours : il est demandé de classer les copies, plus que d'indiquer un niveau dans l'absolu, de façon à permettre de valoriser les candidats qui ont sérieusement préparé l'épreuve et qui mènent une réflexion argumentée de qualité utilisant les travaux de la science économique.

Le jury demande instamment aux candidats un effort accru quant à l'acquisition de connaissances lors de la préparation du concours. Il ne viendrait pas à l'idée de choisir une épreuve de physique en n'y connaissant rien : il semble qu'en économie, et particulièrement au concours Passerelle 2, de nombreuses personnes pensent qu'il est possible de raconter tout et n'importe quoi : ce ne sont que des bavardages sans référence aux notions et travaux élémentaires de la science économique. Les candidats doivent acquérir et faire un usage scientifique des concepts clés de l'analyse économique au regard du programme du concours, sans quoi, les notes les plus basses leur seront attribuées : aucune mansuétude du jury n'est à attendre de ce côté-là.

ÉCONOMIE

I. REMARQUES SUR LA FORME

Année après année, la présentation des copies est en progrès :

- Introduction, parties et conclusion sont visibles. Il faudrait faire un effort sur la structuration interne des parties en sous-parties. Chaque bloc doit mettre en avant une idée que le contenu vient étayer et démontrer : dissenter, c'est démontrer. La rédaction d'une phrase-titre pour chaque partie et sous-partie est impérative pour donner plus de cohérence aux devoirs, à condition qu'elle énonce une idée sous la forme d'une phrase courte mais éclairante. Peu importe que le plan soit matérialisé par des numéros et des phrases soulignées ou non.
- Concernant l'orthographe, il faut encore progresser, en particulier sur l'accord de genre pour les adjectifs en -al (« mondial », « international », « général », etc.) réalisé de façon fantaisiste. Il ne s'agit pourtant pas là d'un piège de la grammaire française. Un peu plus de rigueur pourrait permettre d'y remédier. Cependant, peu de copies étaient marquées par de la désinvolture, il faut le souligner.
- Le jury encourage à poursuivre dans cette voie. Les exigences de forme se justifient en particulier par le fait que les candidats auront à mettre en œuvre des qualités de clarté de communication dans leur vie professionnelle.

Rappelons également que l'introduction comporte trois parties : il s'agit d'abord d'amener le sujet, puis d'expliquer le problème, la question posée (la problématique) et enfin d'annoncer l'idée générale à démontrer et le plan (2 ou 3 parties). L'annonce du plan est obligatoire (elle présente en même temps ce que l'on veut démontrer) : il s'agit de répondre à la question posée. Le plan doit être clair, bien apparent (saut de lignes).

II. ANALYSE DU SUJET

Encore trop de copies ne comportent pas de définition des termes clés du sujet en introduction.

Cela se répercute sur l'explication de la question posée (la problématique). Ainsi, comment espérer répondre à une question qui n'est pas expliquée ? C'est le drame d'un très grand nombre de copies.

Nous attirons l'attention des candidats sur le fait que la compréhension par l'analyse des sujets soumis est une compétence professionnelle future : ils seront exposés à des demandes incessantes (on ne dira plus « sujets ») de la part de clients, de collaborateurs, de managers. S'ils ne font pas attention à ce qui leur est demandé, ils s'exposent à de graves déconvenues dont la sanction sera autrement plus lourde que du rouge dans la marge et une mauvaise note au concours : attention !

Pour l'an prochain, le jury réitère sa demande : l'introduction, outre les trois parties rappelées plus haut, doit comporter impérativement dans son contenu :

- la définition de tous les mots contenus dans le sujet ;
- une définition du champ spatial et temporel de la question ;
- une explication de la question posée (la problématique) ;
- une annonce de l'idée générale et du plan en réponse à la question posée.

A. Le libellé

Tous les termes du sujet doivent être analysés.

• **L'économie** : de manière simple, cela désigne un espace et/ou une communauté humaine au sein duquel des relations économiques (production, répartition, dépense, échange, etc.) ont lieu. Cela peut être une nation ou un ensemble de nations.

• **La croissance** : il s'agit au sens strict de l'accroissement soutenu d'un indicateur de dimension (PIB, PNB) déflaté sur une durée assez longue. Il s'agit donc, dans ce sens, d'un phénomène purement quantitatif.

Au sens large, s'y ajoutent des transformations des structures économiques et sociales : on approche alors de la notion de développement : combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel et global. C'est la définition de F. Perroux.

• **Durablement** : plusieurs significations peuvent être données, et c'est tant mieux, il y avait matière à discuter, à dissenter.

- C'est une croissance qui dure dans le temps au sens d'un phénomène auto-entretenu, cumulatif et donc largement irréversible. Une croissance équilibrée (Kaldor), stable.

- C'est aussi une croissance durable, soutenable écologiquement. Le développement durable, c'est un développement qui s'efforce de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. C'est la référence à la commission Brundtland (1987) commission mondiale de l'ONU pour l'environnement et le développement.

Le champ spatial est total *a priori*. Le champ temporel du sujet est nécessairement inscrit dans un horizon long, éclairé par les débats des trente dernières années sur le sujet plus particulièrement.

B. La problématique

Il s'agissait ici de s'interroger sur la possibilité que la croissance soit un phénomène qui puisse se perpétuer dans le temps et à quelles conditions. C'était l'interrogation des penseurs anglais du début de la révolution industrielle à la fin du XVIII^e siècle ; Indiens et Chinois par exemple y sont confrontés actuellement.

L'aspect soutenable du phénomène était un aspect important du sujet.

Dans tous les cas, ce n'était pas un sujet prospectif : il ne s'agissait pas de demander aux candidats de quoi serait fait demain. Cela ne manquait pas d'intérêt en soi mais cela n'avait pas sa place dans cette épreuve.

C. Les documents

Surtout pour une épreuve brève, le dossier documentaire est choisi de manière à aider les candidats en leur fournissant des pistes de réflexion à expliciter et à compléter. Rappelons qu'il est inutile de recopier ou de paraphraser les documents : les correcteurs ne sont pas dupes et cela n'apporte rien. Les documents ne sont pas un substitut. Des candidats s'obstinent pourtant.

Il faut cependant un minimum de connaissances pour pouvoir s'en servir. De nombreux candidats n'ont même pas utilisé les amorces d'arguments fournis par les documents destinés à les aider.

Précisons qu'il ne s'agit pas d'une épreuve de synthèse de documents que certains vont jusqu'à transformer en une opération exclusive visant à résumer leur contenu.

Les documents fournissent des amorces d'arguments volontairement très partielles. C'est la réflexion du candidat qui nous intéresse.

III. PRÉCISIONS

A. *L'alliance des mécanismes, des théories et des faits*

Il faut concilier les aspects d'analyse économique (mécanismes, théories) et les faits : ce n'est ni un exercice de modélisation, ni un descriptif pur et simple, une accumulation de faits sans référence aux travaux de la science économique.

La copie doit intégrer du vocabulaire scientifique, des concepts, des mécanismes, des auteurs cités à bon escient. Bref, les copies doivent refléter les apports de la science économique sur le sujet. Las, force est de constater la faiblesse de très nombreuses copies. C'est même très inquiétant : certains ont choisi cette option en pensant s'en sortir en bavardant.

B. *Références pour préparer l'épreuve*

Il est demandé aux candidats de préparer l'ensemble du programme du concours et de ne pas penser traiter le sujet à travers le prisme du seul cours d'économie éventuellement suivi durant l'année universitaire courante. Pour aider les candidats, signalons :

- l'ouvrage édité chez Nathan sous la direction de C.-D. Echaudemaison intitulé *L'Économie aux concours des grandes écoles* : tout son contenu n'est pas exigible mais il est de qualité. Il permet de se mettre à jour rapidement sur tel ou tel point aussi bien du point de vue de l'analyse que de l'histoire économique ;
- le *Dictionnaire des sciences économiques* de A. Beitone, A. Cazorla, C. Dollo et A.-M. Draï édité chez Armand Colin serait d'un usage salutaire pour acquérir le sens des notions au gré des révisions ;
- pour certains mécanismes, un manuel comme *Principes d'économie moderne* de J. Stiglitz édité chez De Boeck Université peut s'avérer utile ;
- la revue *Alternatives économiques* publie chaque année deux hors-séries, l'un sur l'économie nationale, l'autre sur l'économie mondiale : il y a là un balayage systématique des thèmes actuels avec des mises en perspective historique ;
- la consultation des numéros récents des *Cahiers français* à la Documentation française permet de lire quelques articles synthétiques très intéressants ;
- signalons enfin deux ouvrages de poche bien commodes publiés chaque année depuis plus de dix ans à La Découverte dans la collection « Repères » : *L'Économie française* avec la collaboration de l'OFCE et *L'Économie mondiale* avec la collaboration du CEPII. Dans un format très court mais dense et rigoureux scientifiquement, les candidats trouveront des synthèses remarquables sur les thèmes qui les préoccupent.

La préparation à cette épreuve doit intégrer l'acquisition de connaissances minimales sur les grands traits de l'histoire économique depuis 1945.

2 – PROPOSITION DE CORRIGÉ (PLAN DÉTAILLÉ)

Il n'y a pas qu'une seule manière de traiter un sujet : plusieurs types de plans peuvent être envisagés (en particulier, il est absurde de s'imposer *a priori* de faire deux ou trois parties). De nombreuses copies ont obtenu de très bonnes notes avec d'autres plans, d'autres approches que celle proposée.

Ce qui compte, c'est la pertinence, la logique, la clarté des démonstrations permettant de traiter le sujet.

La rédaction qui suit propose un tour de la question sûrement trop exigeant pour une épreuve de deux heures ; mais il permet d'insister sur les attentes : il faut rédiger un texte dense et argumenté et non un bavardage approximatif.

Les parties sont inégalement développées : le choix est fait au regard de ce qui a été lu dans les copies.

INTRODUCTION

1) *On amène le sujet*

La première Révolution industrielle marque une rupture dans les rythmes de progression de la production, de la population et des niveaux de vie. Après des siècles et des siècles de stabilité, la croissance économique fait son apparition (définition) dans les économies (définition).

2) *On pose le problème*

Une économie peut-elle connaître durablement la croissance ? Durable peut avoir plusieurs sens, cela permet de dégager les différentes facettes de cette question

Il s'agit de s'interroger sur la possibilité que la croissance soit un phénomène qui puisse se perpétuer dans le temps et à quelles conditions. C'est une question qui préoccupe aussi bien les penseurs au début de la révolution industrielle que ceux de notre époque.

Quelle articulation entre fluctuation et croissance dans une perspective de stabilité ?

C'est également l'aspect soutenable écologiquement du phénomène qui est préoccupant depuis une quarantaine d'années.

3) *On annonce le plan et l'idée générale*

Il s'agit de construire une phrase de manière à indiquer la thèse et annoncer la progression de l'argumentation sans ambiguïté (elle peut être construite comme un quasi-assemblage des phrases-titres des parties I, II et III).

1. LES ANALYSES DE LA CROISSANCE ARRIVENT À RENDRE COMPTE DE LA POSSIBILITÉ D'UNE CROISSANCE PERSISTANTE ALORS QU'ELLES ONT LONGTEMPS DÉBOUCHÉ SUR UNE PERSPECTIVE D'ÉTAT STATIONNAIRE

A. Jusqu'au début de la révolution industrielle en Grande-Bretagne, la tendance de long terme est une croissance nulle, un état stationnaire qu'expliquent les théories naissantes de la croissance

Les travaux d'A. Madison (doc. 4) font ressortir avant la période moderne une croissance de très long terme nulle. Les premiers travaux sur la croissance réalisés par les Classiques à la fin du XVIII^e siècle sont pessimistes sur des perspectives de croissance à long terme alors même que les débuts de la Révolution industrielle sont présents en Grande-Bretagne et en France en particulier.

Malthus voit dans « *la tendance constante de tous les êtres vivants à accroître leur espèce au-delà des ressources de nourriture dont ils peuvent disposer* » la cause de l'incapacité de l'humanité à progresser vers le bonheur. D'où son principe de population et une vision pessimiste quant à une croissance à long terme minée par la surpopulation. Fausse pour les années qui s'ouvrent avec la révolution industrielle, elle n'en est pas moins vraie pour rendre compte des années qui la précèdent.

Profondément marqué par les thèses malthusiennes, D. Ricardo les affine dans son analyse de la rente agricole. A cause des rendements décroissants des nouvelles terres mises en culture (fertilité décroissante des nouvelles terres mises en culture), l'accroissement de population ne peut que déboucher sur l'état stationnaire : denrées plus chères, rentes accrues pour les propriétaires fonciers et salaires de subsistance plus élevés pour les travailleurs, profits de moins en moins importants pour les entrepreneurs, d'où moins d'investissement et donc une croissance qui tend vers zéro.

Un siècle plus tard, des auteurs intégrant pourtant le rôle du progrès technique continuent à redouter la perspective de l'état stationnaire. J. A. Schumpeter (doc. 2) craint l'épuisement de la capacité à innover des entrepreneurs du fait de la tendance à la concentration des firmes, source d'une bureaucratisation des organisations paralysant initiatives et créativité. R. Solow dans les années 1950 écrit un modèle d'inspiration néoclassique qui aboutit à l'état stationnaire sauf si le progrès technique, exogène, intervient pour le repousser.

La thématique de l'état stationnaire envahit donc l'histoire économique comme la pensée économique.

B. Le progrès technique entraînant un accroissement de la productivité globale des facteurs est le phénomène décisif qui permet d'envisager une croissance durable, aussi bien dans les faits que dans les analyses

Le progrès technique est parfois affleurant, parfois mis en avant comme moyen d'assurer une croissance sur le long terme. Selon A. Smith, il est au cœur de son schéma de croissance à travers la division du travail génératrice de gains de productivité et d'une croissance cumulative et irréversible. La fin de son ouvrage *La Richesse des nations* le ramène pourtant à une vision plus ricardienne. Selon Ricardo, quasi équivalent au commerce international, il peut être le moyen de repousser temporairement l'état stationnaire. Il devient central avec Schumpeter pour qui l'innovation est la source de croissance de long terme. R. Solow en fait le seul moyen de repousser l'état stationnaire même s'il n'est qu'exogène dans son analyse. C'est quand même un phénomène central depuis les débuts de la Révolution industrielle, et

A. Madison confirme l'élévation des rythmes de croissance sur le long terme comme jamais l'histoire n'en a connu.

Les théories récentes cherchent précisément à rendre ce facteur endogène, c'est-à-dire à construire des modèles qui expliquent son apparition. Ces modèles ont été développés à partir de la fin des années 1970, notamment par P. Romer, R. Lucas et R. Barro. Ils se fondent sur l'hypothèse que la croissance génère par elle-même le progrès technique. Ainsi, il n'y a plus de fatalité des rendements décroissants. La croissance, si elle génère du progrès technique, n'a donc plus de limite. A travers le progrès technique, la croissance constitue un processus qui s'auto-entretient. Ces analyses de la croissance endogène (doc. 2) rendent mieux compte des faits de l'histoire économique (doc. 4).

La distinction entre croissance intensive et croissance extensive appliquée à des cas récents fournit une illustration de l'importance du progrès technique et des gains de productivité pour assurer une croissance durable. Des pays émergents (Singapour dans les années 1970, la Chine...) croissent à des rythmes extrêmement rapides. Leur croissance est souvent basée sur le recours accru à un ou des facteurs de production. Cette croissance extensive ne peut durer éternellement : sans le relais d'un accroissement de la productivité globale des facteurs à travers le progrès technique, c'est un ralentissement tendanciel qui se profile. P. Krugman a beaucoup écrit sur ce thème à travers le cas des pays d'Asie du Sud-Est, de la Chine actuelle.

Conclusion partielle

1. Reprise de l'idée de la phrase titre du I.
2. Transition vers le II.

2. LA CROISSANCE POUR ÊTRE DURABLE DOIT ÉGALEMENT AVOIR UNE CERTAINE STABILITÉ

A. Si l'idée de croissance persistante sur long terme s'installe progressivement, des craintes se portent sur sa stabilité, laissant craindre une menace éventuelle pour cette même croissance

Les travaux de Harrod et Domar dans les années 1940 se polarisent sur l'existence d'une croissance de plein-emploi. Dans une perspective keynésienne, les auteurs concluent que l'économie n'est que rarement sur le bon sentier de croissance, elle est au mieux « sur le fil du rasoir » si on laisse agir le seul comportement individuel des agents et risque de s'installer dans un équilibre de sous-emploi. L'instabilité devient une menace pour la croissance.

Schumpeter un peu avant faisait ressortir que le progrès technique était source de croissance à travers le mécanisme de la destruction créatrice. Ce mécanisme était selon lui responsable de l'essentiel des fluctuations de l'économie. Pas nécessairement cycliques : une économie qui connaît des fluctuations, même si d'aucun les croient cycliques, peut très bien croître durablement : si la tendance de long terme est haussière...

Pour d'autres auteurs qui rejettent la distinction entre fluctuations et tendance, c'est la tendance même qui fluctue ; les agents économiques sont rationnels à chaque instant (théorie des cycles réels). La politique économique devient inutile et il faut laisser faire le marché autorégulateur.

B. Le développement des instruments et des pratiques de politique économique se polarise sur la recherche d'une croissance équilibrée pour pouvoir durer

Dans les faits, les années 1950 voient apparaître de véritables politiques économiques structurées qui visent ce que l'on appelle avec N. Kaldor une croissance équilibrée, c'est-à-dire une croissance durable : un taux de croissance soutenu dans le temps, des objectifs de plein-emploi, de prix stables et d'équilibre extérieur. Les connaissances en macroéconomie se développent et alimentent la boîte à outils des gouvernants en parallèle avec l'essor de l'appareillage statistique et de la comptabilité nationale.

Face aux fluctuations appréhendées à travers des modèles d'oscillateur (P. Samuelson), combinaison d'un multiplicateur keynésien et d'un accélérateur (Afatlion, Clarck), le souci de réguler les variations de la conjoncture se développe à travers les différents policy mix.

Stabilité conjoncturelle et préoccupation de plus long terme : l'articulation est recherchée. Par exemple, l'usage de revenus sociaux dans le cadre de l'Etat Providence permet de mettre en place des stabilisateurs automatiques qui agissent sur la conjoncture, la croissance effective, mais cela ne détourne pas de mesures plus structurelles destinées à élever la croissance potentielle (doc. 1) dans une perspective de plus long terme.

Conclusion partielle :

1. Reprise de l'idée de la phrase titre du II.
2. Transition vers le III.

3. DEPUIS QUELQUES ANNÉES, LE THÈME D'UNE CROISSANCE DURABLE INTÈGRE LA SOUTENABILITÉ ÉCOLOGIQUE DE CETTE CROISSANCE

A. La notion de développement durable s'impose depuis une quarantaine d'années, obligeant à s'interroger sur notre croissance

Depuis l'*homo sapiens*, l'homme n'a cessé de mobiliser ses capacités pour échapper aux forces non maîtrisables de la nature. Depuis une quarantaine d'années, le rapport s'est inversé et la préoccupation de la vulnérabilité de la nature envahit le débat.

Certains penseurs alertent et passent pour des rêveurs (A. Gorz, I. Ilitch) ; c'est le rapport Meadows qui a une audience importante en 1972 : « Halte à la croissance ? » C'est le retour de l'état stationnaire comme situation souhaitable pour des économies riches comme jamais mais inquiétantes quant à leur prélèvement sur des ressources naturelles finies. La durabilité de la croissance est questionnée mais la crise des années 1970 éloigne le débat.

Les catastrophes écologiques se multiplient (marées noires, pluies acides, accidents industriels majeurs) et en même temps la pression de la population se desserre car la transition démographique se produit plus rapidement que prévu dans les derniers pays à la traîne.

C'est avec la commission Brundtland (1987), commission mondiale de l'ONU pour l'environnement et le développement, que le développement durable acquiert une véritable reconnaissance internationale. Le développement durable, c'est un

développement qui s'efforce de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. 1992 à Rio et le Sommet de la terre, Kyoto et le protocole associé en 1997, l'effet de serre, etc.

B. Deux grands types de position balisent la réflexion jusqu'à présent quant à la durabilité, la soutenabilité de la croissance

Le type de durabilité fait débat (doc. 3) : la durabilité faible renvoie au fait que les ressources naturelles sont des déterminants de la richesse nationale et de la croissance. Le capital naturel aussi bien que le capital humain doivent être traités de la même manière que le capital physique, car tous les trois sont parfaitement substituables. En effet, le capital naturel, même s'il est intrinsèquement irremplaçable, n'a de valeur pour l'homme que par les services qu'il lui rend. Le progrès technique, qui permet de repousser les limites de la croissance économique, résout aussi les problèmes sociaux et environnementaux. Les mécanismes de marché, guidés, si nécessaire, par une politique environnementale, assurent alors une gestion efficace du capital naturel.

La durabilité forte postule que les ressources environnementales et le capital physique et humain ne sont pas parfaitement substituables. Leur conservation exige le respect de certaines contraintes que les instruments économiques habituels ne peuvent garantir à eux seuls. La question des limites naturelles de la croissance économique se pose.

Des prescriptions différentes en découlent : les premiers pensent que la technologie peut permettre de relever les défis posés par l'épuisement à terme des ressources naturelles et le réchauffement climatique lié à l'activité de l'homme mis en évidence par le GIEC. Les seconds militent pour une décroissance, ou une a-croissance (S. Latouche) dans une démarche de « simplicité volontaire » et un renoncement au progrès lié au productivisme basé sur l'énergie pétrolière.

Conclusion partielle :

Reprise de la phrase titre du III. Pas de transition.

CONCLUSION

1. Reprise de l'idée générale (introduction 3).
2. Ouverture : une tentative de dépasser la dernière opposition binaire entre croyants en le progrès miraculeux et tenants de la décroissance s'esquisse à travers les travaux d'A. Sen de J.-P. Fitoussi par exemple avec la recherche de nouveaux indicateurs de richesse, de bien-être. Une nouvelle croissance durable permettant le développement humain sans sacrifier l'écosystème ni renoncer au progrès de la connaissance : progrès démocratique et décroissance des inégalités dans le monde.

Un candidat pouvait s'en sortir très honorablement sans traiter tout ce qui est présenté ici. Mais tant qu'à rédiger un corrigé, autant qu'il serve au lecteur !

Le jury espère avoir convaincu qu'il ne s'agit pas de venir bavarder sans connaissance.

ÉDUCATION ARTISTIQUE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Grenoble.

Durée : 2 heures.

MÉTHODOLOGIE ET CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

Le candidat traitera au choix l'un des deux sujets ci-dessous.



Nature de l'épreuve

Il peut s'agir d'une dissertation ou d'un commentaire de texte. Deux sujets au choix sont proposés.

Définition de l'épreuve

Construire une réflexion argumentée à partir d'une problématique pertinente autour d'un sujet relevant du domaine des arts appliqués ou arts plastiques en lien avec le domaine de l'entreprise.

Programme

Art plastique et art appliqué au XX^e siècle.

Méthodologie

La rédaction d'une introduction, de la problématique, d'un développement et d'une conclusion.

Critères d'évaluation

- Problématique précise.
- Réflexion sur le sujet proposé et mise en œuvre des connaissances.
- Qualité d'argumentation.
- Qualité de style et de présentation.
- Toute conclusion justifiée.

SUJET

SUJET 1

Selon une enquête réalisée en juin 2006, 90 % des responsables de communication d'entreprises interrogés par Ipsos sont prêts à faire appel à l'art qu'ils reconnaissent « d'utilité économique ».

« L'art s'invite de plus en plus souvent dans les entreprises dont il stimule les talents internes ou valorise l'image et celle de ses produits », selon les conclusions d'une étude réalisée par Ipsos pour l'agence conseil d'art contemporain « L'art en direct¹ ».

Quelles sont les différentes modalités de présence de l'art en entreprise ?

1. www.lemonde.fr/web/depeches/0,14-0,39-28241214@7-37,0.html

SUJET 2

A propos des « Ready-mades », discours de Marcel Duchamp, au musée d'art moderne de New York, 1961.

« En 1913 j'eus l'heureuse idée de fixer une roue de bicyclette sur un tabouret de cuisine et de la regarder tourner... A New York en 1915 j'achetai dans une quincaillerie une pelle à neige sur laquelle j'écrivis : "En prévision du bras cassé" (In advance of the broken arm). C'est vers cette époque que le mot "ready-made" me vint à l'esprit pour désigner cette forme de manifestation. Il est un point que je veux établir très clairement, c'est que le choix de ces ready-mades ne me fut jamais dicté par quelque délectation esthétique. Ce choix était fondé sur une réaction d'indifférence visuelle, assortie au même moment à une absence totale de bon ou de mauvais goût... en fait une anesthésie complète.

Un autre aspect du ready-made est qu'il n'a rien d'unique... La réplique d'un ready-made transmet le même message ; en fait presque tous les ready-mades existant aujourd'hui ne sont pas des originaux au sens reçu du terme.

Une dernière remarque pour conclure ce discours d'égomanaïque : comme les tubes de peintures utilisés par l'artiste sont des produits manufacturés et tout faits, nous devons conclure que toutes les toiles du monde sont des ready-mades aidés et des travaux d'assemblage. »

Dans le cadre de l'exposition Art of assemblage, Reproduit dans Duchamp du signe, Paris, Flammarion, 1994, p. 191-192, © Succession Marcel Duchamp, Adagp, Paris, 2007.

Dans quelle mesure l'œuvre de Marcel Duchamp a influencé l'art aujourd'hui ?

CORRIGÉ

SUJET 1

INTRODUCTION

Lorsqu'on parle de l'art il est important de préciser les notions d'art comme recherche fondamentale et les arts appliqués. La recherche fondamentale fait référence au processus de création qui fait appel à nos émotions – « *Toute œuvre d'art est l'enfant de son temps et bien souvent la mère de nos sentiments* », écrit Kandinsky dans *Du spirituel dans l'art*. Autrement dit, les arts comme recherche fondamentale, que nous pouvons associer à la recherche scientifique, font appel à nos émotions. Etymologiquement, « émotion » signifie « déplacement » ou « changement d'état », « transformation », comme dirait Bergson.

Les arts appliqués qui se manifestent dans quatre grands domaines : design, communication visuelle, vêtements et accessoires et cadre de vie font référence plus à la traduction de valeurs à travers la forme, la couleur la matière et dans le cadre de la communication visuelle à l'usage de la typographie.

CORRIGÉ

PASSE RELLE
2

ÉDUCATION ARTISTIQUE

I. L'ART EN ENTREPRISE

A. Mécénat

Lorsqu'on parle d'entreprise et art, c'est spontanément au mécénat et au marché de l'art qu'on pense. Le modèle du mécénat est directement inspiré de la Renaissance, où les riches et les puissants présidaient à la destinée de grands artistes de leur temps, lesquels n'avaient de cesse de célébrer leur gloire. Plus récemment nous assistons à des stratégies de développement et des coups médiatiques au service de la promotion d'un artiste ou d'une œuvre, stratégies dans lesquelles les marchands et les intermédiaires apparaissent rétrospectivement comme les vrais maîtres d'œuvre (et les artistes comme simple maîtres d'ouvrage).

B. Les artistes en résidence en entreprise

Une autre manifestation des artistes en entreprise est la présence des artistes sur le lieu de travail, avec participation collective possible des salariés au travail artistique. Cette résidence dure généralement de plusieurs jours à plusieurs mois. Ainsi, la plasticienne Valérie Legembre a résidé plusieurs mois au sein de ST Microelectronics en faisant un travail collectif avec les salariés avec pour objectif annoncé de faire participer le personnel à la vie de l'entreprise à travers l'art (l'art comme lien social).

C. Les arts appliqués

Nous partons du postulat que les interactions entre les arts plastiques et les arts appliqués sont présentes depuis le XIX^e siècle avec la Révolution industrielle et la fabrication de l'objet en série. Le Bauhaus est le lieu emblématique de la collaboration entre artistes, artisans et industriels. L'école recherche la maîtrise de la production en série tout en valorisant le caractère unique de chaque objet et en intégrant les contraintes du processus d'industrialisation. « Toute forme doit servir une fonction » – cette injonction est l'expression de la création de formes de matériaux ou d'objets à la recherche d'une harmonie entre technique et esthétique avec comme impératif la fonctionnalité.

Le travail de Piet Mondrian, l'artiste qui est à l'origine du courant Der Stijl, ou néo-plasticisme (1917-1923), a beaucoup influencé la recherche fondamentale ou les arts appliqués. Les compositions avec Rouge jaune, bleu-1921, sont une source d'inspiration pour des artistes comme le couturier Yves Saint-Laurent et sa robe de 1952, le designer Stéphane Bourmaud et sa chaussure « Mondrian » de 1998 ou des artistes comme Tom Wesselmann avec Nature morte No 20, 1962.

Le designer Philippe Stark est inspiré dans sa recherche par les formes aérodynamiques et fluides de Brancusi. Un des domaines des arts appliqués où la récupération des œuvres artistiques est sans limites est la publicité. De l'art classique à l'art moderne, nombreux sont les exemples où les pietas, la cène, la Joconde sont supports de communication pour différentes marques de vêtements, collant, ketchup ou tout autre objet.

II. LA RELATION ENTRE LES ARTISTES ET LES ENTREPRISES FRANÇAISES

A. Société de luxe et artistes – objectif : l'art est utilisé comme faire-valoir de l'entreprise

Dans les années 1920 à 1940 il existe une réelle osmose entre l'art et la mode comme le prouvent des collaborations entre Dali et Schiaparelli pour les chapeaux. Dans les années 1960 Saint-Laurent fut l'un des premiers à intégrer cette dimension. Il se fait portraiturer par Andy Warhol et photographier nu par Jeanloup Sieff. Gilles Fuchs, président de l'ADIAF, association pour la diffusion de l'art français à l'étranger, avait fait appel aux plus grands artistes pour les vitrines de Nina Ricci. Hermès n'est pas la première société de luxe à se consacrer à l'art contemporain.

Nombreux sont les exemples de collaboration entre les artistes et les entreprises. Ci-dessous quelques exemples :

- le vidéaste Vuk Vidor et Chrysler sur le thème de la convoitise pour le salon « Art Paris », 2005 ;
- le plasticien Daniel Firman et les responsables de la formation du Crédit agricole dans le cadre du séminaire annuel à l'Institut de formation du Crédit agricole mutuel (IFCAM), avec pour objectif la matérialisation de la relation entre une agence bancaire et ses clients ;
- la designer Mattali Grasset et l'artiste Land Art Brigitte Sillard pour Mercedes France ;
- le plasticien Christophe Leroux et Petit Bateau ;
- Jean-Claude Desmerges et l'office de HLM de Pas-de-Calais Habitat ;
- Kimiko Yoshida et les hôtels Mercure ;
- Vincent Gontier et la société Allimand, concepteur et constructeur de machines à papier ;
- Ben et la TAG ;
- Samuel Rousseau et la société Hermès ;
- Michelangelo Pistoletto et l'Institut Paoli-Calmettes.

B. Les activités de création artistique comme modèle de travail

Selon Pierre-Michel Menger, non seulement les activités de création artistique ne sont pas ou plus l'envers du travail, mais elles sont au contraire de plus en plus revendiquées comme l'expression la plus avancée des nouveaux modes de production et des nouvelles relations d'emploi engendrées par les mutations récentes du capitalisme.

Les représentations héritières du XIX^e siècle sont l'opposition entre l'idéalisme sacrificiel de l'artiste et le matérialisme calculateur du travail, ou encore la figure du créateur, original, provocateur et insoumis, et celle du bourgeois soucieux de la stabilité des normes et des arrangements sociaux. L'art est devenu un principe de fermentation du capitalisme. L'artiste représente un idéal possible du travail qualifié à forte valeur ajoutée.

C. Les arts et l'économie capitaliste

Les arts font partie intégrante des industries créatives élargies : publicité, industrie du jouet, presse, design, artisanat, art, etc.

Cela dit, l'« art véritable » ou l'« art pour l'art » est rebelle à toute domestication par le marché et le pouvoir des institutions (Adorno, Horkheimer et l'École de Francfort).

L'art est un continent modèle pour le principe d'innovation (Menger).

D. La prise de risque de l'entrepreneur et de l'artiste à son compte

« Les mondes artistiques ont appris à composer avec les pressions de l'efficacité économique et les critères de rentabilité, non pour s'en exonérer, mais pour les accommoder à leurs principes directeurs : en témoignent leurs modes d'organisation, le comportement à la fois entrepreneurial, individualiste et communautaire de leurs acteurs, leurs systèmes de financement qui combinent les ressources les ressorts de l'économie marchande, le volontarisme correcteur des politiques publiques et, dans les secteurs structurellement impuissants à s'autofinancer, les jeux concurrentiels, et les rentes réputationnelles d'une économie administrée. C'est en cela que ces mondes intriguent. Ils reposent sur un cocktail singulier d'individualisme et de communautarisme. D'un côté, la concurrence par l'originalité et par la différenciation s'appuie sur le modèle de la prise de risque de l'entrepreneur ou du travailleur indépendant de l'économie capitaliste, quand l'artiste agit à son compte, et sur l'hyper flexibilité des marchés du travail intermittent, de l'externalisation et du freelancing quand il s'agit de relations d'emploi éphémères, au gré de la formation et de la dispersion des équipes œuvrant à des projets artistiques temporaires, ou des pratiques de sous-traitance comme celles de l'édition et de la presse décrite par les auteurs des *Intellos précaires* » (Anne Rambach et Marine Rambach, *Les Intellos précaires*, Paris, Fayard, 2001).

« Mais l'essentiel des activités créatives se coulent aujourd'hui soit dans les organisations par projets, soit dans des formes mixtes greffant sur une organisation permanente une multitude de liens contractuels temporaires ou récurrents avec des professionnels indépendants composant des équipes assemblés et dispersés au coup par coup » (Anne Rambach et Marine Rambach, *op. cit.*).

E. Le travail artistique : prestige social est le paradigme du travail libre, non routinier, idéalement épanouissant

Les gratifications non monétaires : gratification psychologique et sociale, conditions de travail attrayantes, faible routinisation des tâches – permettent de compenser le manque à gagner pécuniaire.

Natures et variétés des tâches accomplies, mise en valeur de toutes les compétences individuelles, sentiment de responsabilités, considération, reconnaissance du mérite individuel, condition de travail, rôle de la compétence technique dans la définition et le mode d'exercice de l'autorité hiérarchique, degré d'autonomie dans

l'agencement des tâches, structures de relations professionnelles avec le supérieur hiérarchique, prestige social, etc.

F. L'auto-emploi, le free-lancing et les diverses formes atypiques de travail (intermittence, temps partiel, multi salariat...)

« *L'auto-emploi, le free-lancing et les diverses formes atypiques de travail (intermittence, temps partiel, multisalariat...) constituent les formes dominantes d'organisation du travail dans les arts. De fait, la sphère des arts a développé à peu près toutes les formes flexibles d'emploi, toutes les modalités d'exercice du travail (du plus étroitement subordonné au plus autonome) et toutes les combinaisons d'activité (de la pluriactivité choisie de l'artiste qui réussit, à la pluriactivité du créateur qui finance son travail de vocation par des activités alimentaires). L'ironie veut ainsi que les arts qui, depuis deux siècles, ont cultivé une opposition farouche à la toute-puissance du marché, apparaissent comme des précurseurs dans l'expérimentation de la flexibilité, voire l'hyper flexibilité* » (Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, p. 68).

CONCLUSION

En conclusion, en tant qu'individu, l'artiste comme l'entrepreneur se veulent maîtres de leur propre carrière et leur travail est organisé par projets des activités créatives.

L'artiste comme l'entrepreneur se veulent des acteurs de leurs temps, l'un et l'autre travaillant à la refonte ou à la maintenance du lien social. De même l'œuvre d'art et l'œuvre de l'entrepreneur sont le résultant d'une tension irrésolue entre autonomie et hétéronomie, entre une liberté souveraine de l'individu et l'exigence du collectif.

L'un et l'autre dans un contexte de l'affirmation de valeurs du marché et du libéralisme comme valeurs dominantes, se veulent des porteurs de sens et d'avenir et des projets (Boltanski, Chiapello).

SUJET 2

Marcel Duchamp est une des figures les plus représentatives du mouvement Dada. Sa réflexion sur le statut de l'œuvre d'art et la position d'artiste face à l'automatisation industrielle exerça une influence considérable sur le développement de l'art du xx^e siècle. Il est important de souligner qu'à l'origine, ce mouvement a été un mouvement pacifiste en réaction à la guerre de 1914-1918.

« *L'œuvre de Marcel Duchamp bouleverse radicalement l'art du XX^e siècle. Avec l'invention, dans les années 1910, du ready-made – une pièce que l'artiste trouve "already-made", c'est-à-dire déjà toute faite et qu'il sélectionne pour sa neutralité esthétique –, il ouvre la voie aux démarches avant-gardistes les plus extrémistes. Tous les mouvements qui utilisent des objets de la vie courante, pour surprendre, comme le Surréalisme, pour évoquer, critiquer, voire poétiser la société de consommation comme le Pop Art et le Nouveau réalisme, ou pour réconcilier l'art et la vie comme Fluxus, lui sont redevables d'avoir transgressé les coutumes académiques. Après Duchamp, le carcan des médiums traditionnellement employés éclate et il devient possible d'utiliser n'importe quel objet, avec ou sans transformation* » (source : centre Pompidou).

Le xx^e siècle lui doit donc l'initiative du renouvellement des matériaux utilisés dans l'art, mais aussi un goût pour des questions complexes d'esthétique qui aboutiront dans les années 1970 à l'Art conceptuel. Duchamp est l'artiste moderne qui a le plus directement interrogé la notion d'art – « quand il y a art » et ce qui « suffit à faire de l'art ».

La singularité de Duchamp : c'est avoir mis à nu un fonctionnement, d'avoir vidé l'artiste et l'œuvre de leur contenu intentionnel, émotionnel.

Comme le montre Anne Cauquelin dans son ouvrage (*L'Art contemporain*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1992), l'œuvre de Marcel Duchamp marque une rupture avec l'art académique en faisant la distinction esthétique/ art : l'esthétique désignant le contenu des œuvres, leurs valeurs en soi, l'art étant simplement une sphère d'activité parmi d'autres, sans qu'il soit précisé de contenu.

L'art n'est plus pour Duchamp une question de contenus (formes, couleurs, visions, interprétation de réalités, pattes) mais de contenants. « Le médium est le message. » De même il marque un abandon des mouvements d'avant-garde et du romantisme de la figure d'« artiste ».

Le statut de l'œuvre : quels sont les critères qui définissent une œuvre d'art ?

En introduisant le « ready made », l'objet tout fait, il pose le problème du choix de l'objet (si possible le plus banal), il déplace le contexte (tout objet déplacé dans un musée devient œuvre d'art). Seul le lieu d'exposition fait de ces objets des œuvres d'art.

La valeur a changé de place : elle s'attache maintenant au lieu et au temps, elle déserte l'objet lui-même.

Le statut de l'artiste : quels sont les critères qui définissent le statut d'artiste ?

Il s'approprie l'objet par la signature

L'indistinction des rôles – si l'esthétique, le savoir-faire à la main sont laissés de côté, si l'artiste est un montreur, s'il produit des signes, toute la distribution des rôles à l'intérieur du domaine de l'art est à reconsidérer.

La place du récepteur : qui est juge en matière d'art ?

Producteurs, intermédiaires et consommateurs ne peuvent plus être distingués... Tous les rôles peuvent être joués à la fois. Le parcours d'une œuvre jusqu'à son consommateur présumé n'est plus linéaire mais forme une boucle. Cette sphère n'est plus en conflit avec les autres sphères d'activités mais s'y intègre.

Le producteur comme regardeur. Second déplacement des rôles. La proposition de Duchamp : « *C'est le regardeur qui fait le tableau* » est à prendre au pied de la lettre. L'observateur fait partie du système qu'il observe – loi bien connue en cybernétique, reprise dans les théories de la communication. L'artiste et le consommateur sont liés dans une même production. Le spectateur termine ou continue l'œuvre. « *C'est le regardeur qui crée l'œuvre.* »

L'art comme langage

Selon Duchamp, l'art étant un système de signes parmi d'autres signes, la réalité qui est dévoilée est construite par le langage qui en est le moteur déterminant. Il met en évidence l'importance de jeux de langage, de la construction de la réalité, langage non comme expression d'une pensée mais comme fond radical de la pensée elle-même. L'art n'est plus émotion, il est pensée, l'observateur et l'observé sont liés par et dans cette construction.

L'art pense avec des mots : l'urinoir est fontaine, la Joconde – *LHOOQ* – est désacralisée, le porte-bouteilles est « séchoir » ou « hérisson ».

Il porte le modèle d'un comportement singulier qui correspond aux attentes contemporaines. Non pas à cause de l'esthétique de son œuvre mais par la manière dont il envisageait le rapport de son travail au régime de l'art et de sa mise en circulation.

L'impact de la pensée de Duchamp sur l'art aujourd'hui

La désacralisation de l'art.

Disparition des avant-gardes et du message sociopolitique.

Duchamp transporte avec lui des « boîtes » : boîte de 1914, boîte verte, boîte en valise.

Le terme de boîte montre bien quelle fonction Duchamp attribuait au contenant.

Une partie notable de l'art contemporain se construit aujourd'hui sur la pensée de Duchamp en redéfinissant ses frontières : celle qui existe entre art et économie, art et marché, art et production, art et la place du spectateur : l'art conceptuel, le minimalisme, le Pop Art, le Nouveau Réalisme, Fluxus, les installations, voire les happenings.

Selon Duchamp l'art est une opération mentale qui peut s'emparer de tout produit pour en transformer la destinée. Sa pensée a eu un impact sur :

- les modes de production ;
- la fonctionnalité ;
- la place du spectateur.

Avant Duchamp le message politique et social des avant-gardes, était ouvertement critique de la société marchande, et se situait comme dénonciation ou refus du capital. En intégrant l'art à la société comme une sphère parmi d'autres, ce message se trouve bloqué. Comme il s'agit moins, dans la société de communication, d'argent que d'information – l'information et sa circulation étant la véritable richesse, le conflit tombe de lui-même.

Le domaine de l'art n'est plus celui du retrait et de la mésentente, du conflit avec la société, mais d'une mise au clair des mécanismes qui l'animent.

Pour conclure nous pouvons affirmer que les modes de production, la fonctionnalité, la place du spectateur sont devenus des modalités dominantes dans l'art aujourd'hui. Les frontières sont de plus en plus floues. De nombreux artistes sont devenus soit des producteurs d'œuvres, soit des entrepreneurs, au sens économique du terme. Certains artistes à l'instar des designers, sont devenus des prestataires de services ou construisent des services alors que d'autres, comme leurs homologues de la marchandise, mettent au centre de leurs approches le spectateur ou l'utilisateur. Des musées exposent au même titre que de l'art des objets venus de l'industrie et des entreprises ou réciproquement des grands magasins exposent au même titre que leurs produits des objets venus de l'art. Il ne faut pas oublier qu'à l'origine le mouvement Dada, dont faisait partie Marcel Duchamp, était un mouvement pacifiste en réaction à l'absurdité de la guerre 1914-1918. Pour venir en réponse à cela, des artistes, les héritiers de la pensée de Duchamp, sont organisés dans des « entreprises critiques ».

Le paradoxe est la structure de l'entreprise qui inspire des artistes. L'art « est » entreprise parce que l'artiste s'est emparé du projet de son modèle. Ainsi émerge l'entreprise critique, une « néo-entreprise » qui épouse les contours de l'entité économique, remaniant son langage, ses actions, ses processus, tout en introduisant la pensée économique au cœur même de la pratique artistique en faisant un support de réflexion.

ESPAGNOL

Nature de l'épreuve, objectifs, conseils aux candidats, bibliographie

NATURE DE L'ÉPREUVE

1^{re} épreuve

Faire la synthèse en espagnol d'un texte extrait de la presse espagnole ou hispano-américaine d'environ 600 mots et d'un texte français extrait de la presse française d'environ 600 mots.

Chaque synthèse comportera environ 150 mots ($\pm 10\%$).

Le texte espagnol et le texte français abordent un sujet commun ou voisin vu sous deux optiques différentes.

2^{de} épreuve

Épreuve rédactionnelle. Il s'agit de traiter librement un sujet en rapport avec les deux textes dont le candidat aura fait la synthèse.

OBJECTIFS

L'épreuve vise à mobiliser et tester les compétences du candidat dans les domaines suivants :

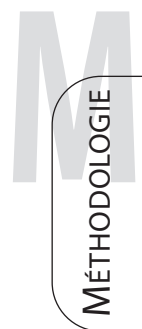
- Compréhension d'un document écrit en espagnol et en français,
- Connaissances culturelles, historiques et économiques du monde hispanophone,
- Capacités de synthèse et d'appropriation personnelle d'une problématique liée au monde hispanophone.

Pour ce faire, il est nécessaire d'associer à une maîtrise solide de la langue une bonne connaissance de la sphère culturelle et économique du monde hispano-américain, de savoir retirer d'un support les concepts et les informations essentiels afin de les mettre en forme rapidement et efficacement.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Les sujets sont des sujets d'actualité. Ils peuvent être d'ordre culturel, économique, politique, sociétal, etc.

Ils sont le plus souvent de caractère général et concernent le monde, l'Europe et ses relations avec l'Espagne et/ou l'Amérique latine. Les questions abordées peuvent se rapporter à une réalité précise du monde hispanophone (un homme politique, une entreprise, un événement, les délocalisations, le tourisme, l'immigration, le mouvement des « Sans Terre » au Brésil, etc.), mais aussi aborder un sujet sous un angle bien plus général dans le cadre des relations franco-espagnoles ou franco-hispano-américaines (*i.e.* politiques de coopération dans le domaine de la Recherche et du Développement : forces/faiblesses, divergences/convergences, historique des relations, etc.).



Les concepteurs s'efforcent de faire en sorte que les sujets ne soient ni trop spécialisés, ni trop techniques, ni sulfureux, ni ennuyeux (même s'ils savent qu'il est impossible de contenter tout le monde !) et que le lexique soit accessible à la grande majorité des candidats qui, rappelons-le, ont volontairement fait le choix de prendre l'espagnol parmi les onze épreuves au choix proposées.

Nous conseillons aux candidats de s'entraîner pour respecter la longueur des textes qu'ils ont à produire. Trop courts ou trop longs, ils seront pénalisés. Une synthèse ne s'improvise pas à la dernière minute.

Il est fortement déconseillé de faire de la paraphrase au lieu d'une synthèse. Une lecture (et relecture) approfondie des textes, ainsi qu'une prise de recul par rapport à leur contenu sont les conditions *sine qua non* pour pouvoir prétendre à réaliser de bonnes synthèses.

La synthèse à partir d'un texte en français est celle qui pose le plus de problèmes formels car il faut trouver les mots justes dans la langue cible. Ce n'est en aucun cas un exercice de thème. Néanmoins, tout candidat averti retrouve facilement la plupart des mots-clés dans le texte en espagnol puisque les deux articles traitent un aspect du même thème sous un éclairage différent.

Concernant le fond, certains candidats oublient qu'une synthèse se base sur les principes suivants :

- lire attentivement le document pour en faire une analyse rigoureuse,
- distinguer l'essentiel de l'accessoire,
- reproduire les mots-clés (recopier des passages en entier),
- proscrire les commentaires personnels,
- respecter les consignes quant à la longueur exigée,
- supprimer les exposés introductifs du genre: « *El texto que voy a sintetizar está sacado del muy famoso periódico español... en fecha de..., y en una primera parte voy a tratar el tema de...* ».
- enchaîner logiquement les idées... Et c'est là que le bât blesse...

À ce sujet, voici une liste des enchaînements les plus courants qui peut s'avérer utile. S'il ne faut pas en abuser, il convient cependant de les connaître pour les employer correctement.

Les connecteurs logiques

Ces connecteurs sont très utiles car ils permettent de ne pas livrer pêle-mêle vos idées, mais bien au contraire de les structurer afin que l'ensemble, écrit ou oral, soit plus cohérent. Faites-en bon usage !

a) Les marqueurs déductifs

- *así es que / dado que / de ahí que / de hecho / en efecto / por consiguiente / por eso / por lo tanto / porque / puesto que / pues / ya que*, etc.

b) Les marqueurs énumératifs

- 1^{re} idée : *ante todo / en primer lugar / para empezar / por un lado / por una parte / primeramente / primero*, etc.

- 2^e idée : *a continuación / además / después / en segundo lugar / por otra parte / por otro lado / segundo / también, etc.*
- 3^e idée : *en último lugar / finalmente / para terminar / por fin / por último / tercero, etc.*

c) Les marqueurs restrictifs

- *ahora bien / a no ser que (+ subjonctif) / a pesar de / aun cuando / aun si / aunque (+ subjonctif = même si) / excepto / no obstante / por mucho que (+ subjonctif) / salvo / sin embargo, etc.*

d) Les marqueurs adversatifs

- *a diferencia de / al contrario / aunque (+ indicatif = bien que) / en cambio / en comparación con / mientras que / sino / sino que, etc.*

e) Les marqueurs conclusifs

- *al fin y al cabo / en conclusión / en definitiva / en resumen / en resumidas cuentas / para concluir / total, etc.*



Quant à l'exercice de production libre (parfois oublié parce que le libellé se trouve au verso de la page !), le jury est sensible à des prises de positions personnelles du candidat par rapport au sujet rédactionnel qui ne saurait être un plagiat des textes à synthétiser. Il convient d'éviter les banalités affligeantes, les lieux communs, le propos creux, les contrevérités.

Enfin, il est inutile de préciser que la langue doit être soignée : respect de la syntaxe, de l'orthographe, de la ponctuation, des majuscules. Une copie bien présentée, à l'écriture lisible, prédispose déjà le correcteur à émettre un avis favorable.

BIBLIOGRAPHIE

Nous conseillons aux candidats de lire la presse dans les deux langues (*Le Monde, Le Point, Le nouvel Observateur, l'Express, Les Échos... El País, El Mundo, ABC, La Vanguardia, Actualidad Económica...*) et de consulter des sites Internet.

Quelques références :

- *Atlas de l'Amérique latine* (Éditions Autrement, 2006, Collection Atlas/Monde)
- *Básico 2, la Civilisation hispanique* (Didier, 1998)
- *Le thème lexico-grammatical en fiches* (ellipses, 2007)
- *Mémento bilingue de civilisation. Le monde hispanique contemporain* (Bréal éditions, 2005)

ESPAGNOL

Ce cas a été rédigé par l'ESC Pau.

Durée : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé.

L'épreuve comprend trois parties, chacune étant notée sur 20.

I. Synthèse en espagnol d'un document rédigé en espagnol : 150 mots \pm 10 %

II. Synthèse en espagnol d'un document rédigé en français : 150 mots \pm 10 %

III. Production libre en espagnol : 200 mots \pm 10 %

Tout manquement à ces normes (par excès ou par défaut) sera sanctionné.



SUJET

I – SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN ESPAGNOL

Alegato para políticos

Es imposible reflexionar sobre el futuro de España sin saber cómo va a evolucionar la Unión Europea en los próximos años. Igual que no se puede comprender nuestro pasado más reciente sin asociarlo al camino recorrido por la construcción europea en los últimos 20 años (¿ qué nos hubiera pasado sin los fondos estructurales y de cohesión, sin el Acta Única o sin el euro ?), no se puede plantear cómo nos irá dentro de otros 20 años sin saber qué senda tomará la nueva UE.

Con la red europea podemos discutir sin temor de nacionalismos, de izquierda o de derecha, del papel del Estado o de nuestra incorporación al proceso de globalización. Sin ella, sin ese encuadre, esos debates, en España quizás más que en otros países de la Unión, estarían teñidos de una peligrosa inestabilidad y desequilibrio. España es un país mucho más consistente de lo que era gracias a su incorporación a la UE y lo será todavía más si el proceso de construcción europea, ahora casi congelado, consigue arrancar de nuevo, sin olvidar que se trata de un proyecto político y no técnico.

Es precisamente por eso por lo que resulta tan sorprendente comprobar la progresiva falta de interés que exhiben los ciudadanos de este país y, sobre todo, la falta de impulso y de implicación que demuestran sus políticos. Es desconcertante : ¡ Es Europa, estúpidos !, podría gritarles cualquier político de hace 20 años, de derecha o de izquierda, con mucha razón. Es Europa, el éxito de la UE de los 27, la existencia de una Unión que siga construyendo, lo que realmente nos importa a los españoles, lo que garantizará nuestro futuro y nuestros intereses, por encima de cualquier otra opción.

Si Europa va mal, si la Unión Europea no es capaz de desenvolverse con su propia personalidad y con su propio proyecto, ante los nuevos retos, si Europa, simplemente, se queda como está, los españoles saldremos perdiendo, quizá incluso un poco más que los otros europeos porque somos un país de tamaño intermedio que no puede imponer criterios pero tampoco puede someterse tranquilamente a los de otros.

En los años sesenta, la entente franco-alemana fue la demostración palpable del éxito de la Comunidad Europea. Varios siglos de lucha y, sobre todo, dos guerras terribles fueron superadas a una increíble velocidad, gracias al empeño de un grupo de políticos que tenían, por encima de todo, una voluntad férrea de asegurar el futuro pacífico de sus hijos y nietos. España (e Irlanda) quienes tomaron el relevo para convertirse en la demostración palpable de que esos mismos mecanismos europeos eran lo suficientemente solidarios y eficaces como para llevar en volandas, a dos países con graves problemas de desarrollo, a la parrilla de salida de los fórmula uno. Europa estaba tan orgullosa de su éxito y los nuevos miembros tan satisfechos de su empuje que fue posible dar nuevos pasos : Maastricht y la creación de una moneda única. Ahora, en la primera década de los 2000, han tomado el relevo países como Polonia, Chequia o Eslovaquia. Si prosperan, si llegan como llegaron España o Irlanda a la parrilla de salida, la Unión será casi indestructible.

Las fórmulas del éxito habrán sido todo lo extrañas que se quiera, pero ese raro proceso, en permanente tensión, habrá sido el camino más extraordinario de la historia de la humanidad para garantizar el bienestar y el desarrollo pacífico y solidario de 495 millones de habitantes, 495 millones de individuos divididos en multitud de lenguas, razas, creencias, culturas y costumbres. Incluidos varios millones de inmigrantes. Ese proceso de pequeños pasos y empujones habrá definido un way of life propio, una manera de vivir « a la europea » basada en el « heroísmo de la razón » y en la fuerza transformadora del derecho, como querían sus fundadores [...].

(629 palabras)

El País, 25/03/2007, Soledad Gallego-Díaz.

II – SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN FRANÇAIS

Comment l'Europe a changé la France

Interrogez des économistes sur la situation de la France en 1957, l'année de la signature du traité de Rome, et sur celle de 2007, ils estimeront que tout allait bien il y a cinquante ans et que tout va moins bien aujourd'hui. Interrogez les mêmes sur la contribution de l'Europe à l'économie française, ils la jugeront aussi positive qu'essentielle... Paradoxe ? Non. Simplement deux prises de vue à un demi-siècle d'écart ne peuvent résumer le film d'un tel bouleversement économique. « *Au moment de la signature du traité de Rome, s'enflamme l'historien de la conjoncture Guy Laroque, la France est dans sa plus belle phase d'expansion économique, une croissance sans inflation, rapide, magnifique !* » La reconstruction d'après-guerre a dopé l'activité, la SNCF électrifie ses lignes, EDF construit des barrages, les cinq années écoulées n'ont été qu'une courbe ascendante, sans l'ombre d'un cycle [...].

Alors que la France reste centrée sur son commerce colonial, le traité de Rome est une aventure politique qui effraie le patronat [...]. L'un des paris du traité de Rome et du Marché commun a consisté à diversifier les sources de richesse de chacun des membres de la Communauté européenne [...]. A partir de 1962, la France tire avantage

de la mise en place d'une politique agricole commune (PAC) basée sur la préférence communautaire et la solidarité financière [...]. Si les Français ont été les premiers bénéficiaires de la PAC, les économistes ne s'aventurent pas à calculer l'impact de cinquante ans de construction européenne sur la croissance tricolore [...]. Au fil des années, l'Europe poursuit son remodelage de l'économie française. « *Au niveau géographique, chaque élargissement a été l'occasion pour notre pays de développer ses marchés*, estime Marcel Grignard, secrétaire national de la CFDT chargé des questions européennes. *Au niveau sectoriel, s'il n'y avait pas eu l'Europe pour structurer les chantiers navals face aux Coréens dans les années 1990, on n'en serait pas là. Il en a été de même pour la sidérurgie avec la politique des quotas pour gérer la crise, ou dans l'automobile avec la création de normes pour les moteurs. Sur les questions sociales, l'Europe nous a aussi parfois rappelés à l'ordre sur l'égalité hommes-femmes ou sur certaines normes de sécurité.* »

Au fil des réformes parfois impopulaires, le bilan économique de la construction européenne s'est ainsi progressivement nuancé. Face à une agriculture intensive, la dernière grande réforme de la PAC, en 1992, n'a pas convaincu. L'euro n'a pas non plus généré pour la France tous les bénéfices anticipés. « *Les pays membres de la zone euro ont connu une croissance plus faible que les Etats restés à l'extérieur de l'union monétaire, ce qui suscite des interrogations sur les bienfaits de la monnaie unique*, note le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii). *Peut-être a-t-on trop attendu de l'euro, et pas assez des Etats membres.* » [...] Pour l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), l'euro n'a pas empêché l'Allemagne de concurrencer la France sur les marchés extérieurs. « *Si l'industrie française n'arrive pas à trouver ses marques, c'est de notre faute, pas celle de l'Europe*, plaide Philippe Herzog, économiste et président de l'association Confrontations Europe, ancien député européen sous la bannière communiste. *La désindustrialisation a été conduite de façon irréfléchie. Nous n'avons pas la politique d'occupation du terrain des Allemands. La crise d'Airbus n'est qu'un des avatars de l'échec de notre capacité à faire alliance avec les Allemands.* »

Après la transformation de l'économie française, c'est désormais son adaptation à la mondialisation qui est au cœur de l'enjeu européen. « *Aujourd'hui, ce n'est pas l'Union qui conditionne les changements, c'est la globalisation et la mutation technologique* », analyse André Sapir, professeur à l'université libre de Belgique. Mais ni l'objectif, ni surtout la méthode ne semblent encore clairement arrêtés.

(616 mots)

Les Echos, 22 mars 2007, Véronique Le Billon.

III – PRODUCTION LIBRE EN ESPAGNOL

El gran objetivo de la Unión, hoy, debe ser el de la Europa mundo. La Unión debe hacer de la Europa mundo su nuevo gran proyecto, cuyas próximas grandes etapas son el combate contra la intolerancia y contra el racismo, la adhesión de Turquía y la inclusión de los países vecinos.

¿ Está usted de acuerdo con el objetivo de una « Europa mundo » ? Apoyándose en algunos ejemplos concretos, justifique su parecer al respecto.

Un exemple de ce que le jury considère être une bonne copie.

I – SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN ESPAGNOL

Para describir tanto el futuro de España como sus últimos veinte años, hace falta conocer la evolución de la Unión Europea. España ha ganado mucho en consistencia, equilibrio y desarrollo, y seguirá con la cabeza alta si la Unión Europea arranca de nuevo y sigue avanzando.

Sin embargo, notamos una creciente falta de interés y de motivación de parte de sus ciudadanos y políticos a pesar de que Europa representa su porvenir y sus intereses. La entente franco-alemana de los años sesenta simboliza la victoria de la Comunidad en su búsqueda de pacifismo. El ingreso de España y de Irlanda y sus éxitos en términos de desarrollo, representan otra victoria de la UE en su empeño en ayudar a los países menos desarrollados. Y la entrada de países del Este podría ser el principio de una Unión indestructible, con una garantía de bienestar y de solidaridad pacífica entre todos sus miembros, convirtiéndose por tanto en un modelo sui generis en la historia de la humanidad.

(165 palabras)

II – SYNTHÈSE EN ESPAGNOL D'UN DOCUMENT RÉDIGÉ EN FRANÇAIS

La situación en Francia ha ido deteriorándose estos últimos cincuenta años, pero no por culpa de la Unión Europea en sí. En 1957, Francia experimentó tiempos de bonanza económica sin inflación. Sin embargo, el Tratado de Roma, al ser un tratado político, asustó al empresariado. En 1962, Francia se beneficia ampliamente de la Política Agrícola Común, y la apertura de Europa a otros países le abre las puertas de nuevos mercados. La Unión le ha permitido salvar sectores en dificultad (siderurgia, automóvil, naval), y ha puesto en el tapete cuestiones sociales como la igualdad entre hombres y mujeres.

Por otro lado, cabe recalcar que la llegada del euro no ha aportado tantos beneficios como se esperaba, y si Alemania consigue ser competitiva, Francia no puede achacarle la culpa a Europa, sino a sí misma. Ahora el Hexágono va a tener que adaptarse a la globalización y a las transformaciones tecnológicas porque ya no es la Unión la que condiciona los cambios sino la mundialización.

(164 palabras)

III – PRODUCTION LIBRE EN ESPAGNOL

A mi parecer, la Unión Europea, con su ansia expansionista, ha saltado etapas. ¡ Ya era difícil ponerse de acuerdo cuando éramos quince, así que ahora con veintisiete... !

Una verdadera construcción europea era necesaria antes de añadir nuevos países para que justamente Europa no se encontrara bloqueada como ahora.

De momento, la Unión tiene que estabilizarse, cobrar más fuerza, crear un sentimiento de ciudadanía europea, con sus propios valores e ideales que, en mi opinión, son el pacifismo y la solidaridad, entre otros. Ya existen, pero cada cual tiene que adueñarse de ellos para que más tarde, en su expansión, la Unión no se quede anegada en un mar de referencias erróneas o desprovistas de sentido. Para alcanzar este objetivo hace falta tiempo, tiempo suficiente para que podamos saber en qué consiste exactamente ser europeo.

Una vez que se hayan establecido bases sólidas, creado una real unidad entre los miembros (entre los políticos y los ciudadanos), con valores comunes dentro de un marco legal, entonces sí seremos capaces de acoger al que quiera ser uno de los nuestros. Pero, por ahora, me parece que Europa tiene demasiadas flaquezas como para pretender ser una « Europa Mundo ». Todos soñamos con un mundo mejor, y me complace pensar que Europa puede ser el trampolín que nos llevará a la creación de un nuevo espacio ameno para todos.

(220 palabras)

GESTION

Programme, conseils, bibliographie

PUBLIC CONCERNÉ

- Licence 3 AES ;
- Licence 3 Économie/Gestion ;
- MSG ou Miage ;
- Tout étudiant en licence 3 ou master ayant suivi des enseignements en comptabilité générale, gestion budgétaire, gestion des coûts et gestion financière.

NATURE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve est basée sur une petite étude de cas présentant une situation fictive d'entreprise. Les candidats ont à traiter des questions susceptibles de porter sur le diagnostic financier, l'élaboration de comptes de résultats et bilans prévisionnels, le calcul de seuils de rentabilité, la réalisation d'un budget de trésorerie, les calculs de coûts de revient, etc.

CONSEILS DE PRÉPARATION

Avoir plutôt compris les mécanismes que mémorisé des tableaux et des procédures.

Savoir distinguer produits et encaissements, ressources et encaissements, ressources et produits, notions de résultat et de liquidité, etc. Bref, dominer les concepts de base et les mécanismes fondamentaux de finance et de gestion.

La question n'est pas d'avoir mémorisé les numéros du plan comptable ni de connaître de mémoire le calcul de la capacité d'autofinancement par la méthode additive ou la méthode soustractive, elle est de savoir ce que sont la capacité d'autofinancement et la logique de son calcul.

L'épreuve est généralement conçue pour traiter différents aspects et balayer plusieurs outils de gestion différents, une connaissance générale est donc préférable à un grand savoir spécialisé dans l'une ou l'autre technique.

BIBLIOGRAPHIE

Un bon manuel de base dans chaque secteur est suffisant (finance d'entreprise, coûts de revient, contrôle budgétaire et contrôle de gestion) ainsi que les quelques cas et exercices qui ont forcément appuyé ces enseignements.



GESTION

Ce cas a été rédigé par l'ESC Lille.

Durée : 2 heures.

CONSIGNES



Aucun document n'est autorisé. Calculatrices autorisées.

SUJET

DUGARDIN TRANSPORTS

Jean-Emile Dugardin est le fils de Charles-Emile Dugardin, lui-même fils d'Emile Dugardin, créateur à l'issue de la Seconde Guerre mondiale d'une entreprise de transport.

A son retour de captivité, Emile avait tout de suite compris que les nécessités de la reconstruction et la reprise de l'activité économique nécessiteraient une activité importante de transports. Il fit le tour de sa famille et de ses amis et s'endetta pour acquérir ses premiers camions auprès des surplus américains. Son entreprise prospéra, il renouvela le parc, diversifia ses activités et sut profiter des Trente Glorieuses pour se doter de ce qu'il est coutume d'appeler une belle affaire familiale. Il aurait pu croître davantage mais s'était dit que mieux valait privilégier son indépendance et sa qualité de vie.

Son fils Charles-Emile lui succéda à la fin des années 1970. Ils ne le savaient pas encore, mais les Trente Glorieuses étaient finies. L'environnement économique changea, la concurrence se fit plus dure, les exigences des clients s'accrurent avec le « juste à temps » et autres méthodes de gestion en flux tendus.

Charles-Emile ne manqua pas de travail pour adapter l'entreprise à ces impératifs nouveaux. Rien n'est plus difficile que de faire changer une organisation ; comme il aimait le dire, « *les freins au changement sont plus puissants que ceux de mes camions !* »

Tandis que le secteur connaissait de nombreuses disparitions d'entreprises et que se constituaient de grands groupes par rachat de sociétés en difficulté, il parvint à faire prendre à la firme les virages tumultueux de la croissance faible, de la déréglementation, de l'ouverture des frontières aux transporteurs étrangers, etc.

C'est avec satisfaction que Charles-Emile vit son fils entrer dans l'entreprise après des études commerciales dans une grande école et de nombreux stages dans le domaine de la logistique, des transports et plus largement du *supply chain*. Jean-Emile fut assez naturellement nommé directeur du développement de Dugardin Transports. Il réussit à mettre en place deux belles alliances avec des transporteurs étrangers (turc et danois). Aujourd'hui, c'est un autre projet qui le préoccupe.

La SARL Duraton et Fils est à céder. Son propriétaire, Gaston Duraton, avait bien deux enfants mais l'un est professeur de sciences, chercheur de réputation

internationale, partagé entre Orsay et Wharton, l'autre est chirurgien marié à une jeune pharmacienne. Autant dire, qu'aucun n'est intéressé par la gestion d'une société de transports de marchandises.

Gaston Duraton a donc exprimé auprès de quelques collègues transporteurs son désir de céder son affaire et de se retirer en Bretagne dans sa grande maison conçue pour pouvoir accueillir ses enfants et, il l'espère dans un proche avenir, ses petits-enfants.

Vous êtes en stage dans la société Dugardin et Jean-Emile vous confie quelques travaux à effectuer durant son bref séjour en Turquie. A son retour, il vous faudra lui faire part de vos résultats.

Vous disposerez des bilans et des comptes de résultats des sociétés Dugardin et Duraton pour l'exercice clos au 31 décembre 2007. Ces données ont été retravaillées par l'expert-comptable de la société qui a retraité les engagements de crédit-bail et les effets escomptés non échus. Elles sont présentées après affectation du résultat sachant que les bénéfices ont été intégralement portés en réserve pour les deux entreprises.

Question 1 : Fonds de roulement, BFE, BFhE, TR (9 points)

1.1. Définition des termes fonds de roulement, besoin de financement d'exploitation et trésorerie.

Jean-Emile vous demande de formuler un diagnostic sur la situation de trésorerie des deux sociétés.

Il souhaite que vous fassiez ce diagnostic en recourant à la tautologie suivante :

- Fonds de roulement
- Moins
- Besoin de financement d'exploitation
- Moins
- Besoin de financement hors exploitation
- Egale
- Trésorerie

1.2. Calcul.

Vous définirez et calculerez ces différents éléments pour chaque société.

Que pensez-vous de la situation de trésorerie des deux sociétés ? Est-elle satisfaisante ou présente-t-elle un risque ?

Si on néglige le besoin de financement hors exploitation courante, comment le fonds de roulement et le besoin de financement d'exploitation expliquent-ils la situation de trésorerie ? Particulièrement, que pensez-vous du besoin de financement d'exploitation des deux sociétés ? Connaissez-vous d'autres secteurs qui soient dans le même cas ?



Question 2 : Acquisition cash de Duraton par Dugardin (1 point)

Sourd à tout ce que différents experts peuvent lui suggérer, monsieur Duraton souhaite céder son entreprise à la valeur comptable des capitaux propres de celle-ci.

La trésorerie de la société Dugardin lui permet-elle d'acquérir la société Duraton sans s'endetter ?

Question 3 : Acquisition cash de Duraton par Dugardin avec deux mois de trésorerie de précaution (1 point)

La lecture d'une note du syndicat des entreprises de transport de marchandises vous apprend qu'il est prudent de conserver une trésorerie positive égale à deux mois de chiffre d'affaires hors taxes. Votre réponse à la question 2 s'en trouve-t-elle modifiée ?

Question 4 : Analyse de la rentabilité (4 points)

4.1. Calculs

La rentabilité financière d'une entreprise se mesure par le rapport

$$\frac{\text{Résultat net}}{\text{Capitaux propres avant affectation}}$$

Un peu de la même façon qu'un taux d'intérêt se mesure par le rapport

$$\frac{\text{Intérêts}}{\text{Capital en début de période}}$$

Dans le cas présent, les données sont les suivantes :

| Exercice 2007 | SARL Duraton | Dugardin SA |
|--------------------------------------|--------------|-------------|
| Capitaux propres après affectation | 825 | 3 173 |
| moins Résultat net | 71 | 243 |
| = Capitaux propres avant affectation | 754 | 2 930 |

En effet, il n'y a ni augmentation de capital, ni distribution de dividendes.

| | SARL Duraton | Dugardin SA |
|--|--------------|-------------|
| (1) Résultat net Capitaux propres avant affectation | | |
| (2) Résultat net Chiffre d'affaires | | |
| (3) Chiffre d'affaires Actif total | | |
| (4) Actif total Capitaux propres avant affecta | | |

Vous calculerez la rentabilité financière des deux sociétés et l'expliquerez au moyen de la tautologie développée dans le tableau ci-après.

Calculez les différents éléments et vérifiez que (2) x (3) x (4) égale ce que vous avez obtenu en (1).

4.2. Commentaire performance.

Que pensez-vous de la rentabilité financière des deux sociétés ? A quoi pourriez-vous comparer ce résultat pour savoir si la performance est correcte ? Qu'expriment les éléments (1), (2) et (3) ?



4.3. Commentaire marge et rotation.

Comment expliquent-ils la rentabilité financière des deux firmes ?

Question 5: Achat partiel en actions (2 points)

Finalement, Jean-Emile Dugardin et Gaston Duraton décident de retenir comme valeur de leurs entreprises le montant des capitaux propres à la clôture de l'exercice.

De plus, Gaston Duraton souhaite être payé de la vente de ses parts de la SARL Duraton, moitié cash, moitié en actions de la SA Dugardin Par augmentation de capital.

Combien monsieur Duraton va-t-il encaisser en cash ?

Sachant que le capital de la SA Dugardin est composé de 12 692 actions au nominal de 100 euros :

- quel est le montant de l'augmentation de capital nécessaire ?
- combien d'actions nouvelles faudra-t-il émettre ?
- quel pourcentage de la SA Dugardin transports monsieur Gaston Duraton détiendra-t-il après la cession de son affaire ?

Question 6: Calculs impact (2 points)

Jean-Emile Dugardin pense que l'absorption de la SARL Duraton et la constitution du nouvel ensemble permettront :

- d'augmenter de 1 % les prix de vente des services de la société Duraton ;
- d'obtenir un rabais de 5 % sur le prix des consommations de matières premières (carburant) de la société Duraton.

Quel aurait été le bénéfice net 2007 après impôt de la SARL Duraton dans ces conditions ? (On fera l'hypothèse d'un impôt à 35 %).

Quel aurait été l'impact sur la rentabilité financière expliquée par la formule de la question 4 ?

ANNEXES

| En milliers d'euros | SARL Duraton & Fils | | Dugardin transports SA | |
|--|---------------------|----------------|------------------------|----------------|
| | 31/12/2007 | 12 mois | 31/12/2007 | 12 mois |
| Immobilisations incorporelles | 173 | 3,5 % | 138 | 1,0 % |
| Immobilisations corporelles | 257 | 5,2 % | 4 134 | 28,9 % |
| Immobilisations financières | 3 | 0,1 % | 7 | 0,0 % |
| Total immobilisations | 433 | 8,8 % | 4 279 | 29,9 % |
| Stock de matières premières | 70 | 1,4 % | 37 | 0,3 % |
| Stock de produits finis et en-cours | 0 | 0,0 % | 0 | 0,0 % |
| Clients dt EENE | 3 282 | 66,5 % | 5 150 | 36,0 % |
| Autres créances et diverses | 458 | 9,3 % | 1 712 | 12,0 % |
| Total actifs cycliques | 3 810 | 77,2 % | 6 899 | 48,2 % |
| Actifs hors exploitation courante | 0 | 0,0 % | 0 | 0,0 % |
| Liquidités & placements | 692 | 14,0 % | 3 138 | 21,9 % |
| Total actif | 4 935 | 100,0 % | 14 316 | 100,0 % |

| En milliers d'euros | SARL Duraton & Fils | | Dugardin transports SA | |
|--|---------------------|----------------|------------------------|----------------|
| | 31/12/2007 | 12 mois | 31/12/2007 | 12 mois |
| Capitaux propres après affectation | 825 | 16,7 % | 3 173 | 22,2 % |
| Associés | 0 | 0,0 % | 1 | 0,0 % |
| Fonds propres | 825 | 16,7 % | 3 174 | 22,2 % |
| Dettes à LMT bancaires (+ CB + Av. cond.) | 0 | 0,0 % | 480 | 3,4 % |
| Emprunts et dettes fin. div. à LMT | 0 | 0,0 % | 0 | 0,0 % |
| Total DLMT | 0 | 0,0 % | 480 | 3,4 % |
| Fournisseurs | 3 112 | 63,1 % | 6 208 | 43,4 % |
| Dettes fiscales & sociales | 879 | 17,8 % | 3 981 | 27,8 % |
| Acomptes reçus | 0 | 0,0 % | 11 | 0,1 % |
| Dettes diverses d'exploitation | 64 | 1,3 % | 433 | 3,0 % |
| Passifs cycliques | 4 055 | 82,2 % | 10 633 | 74,3 % |
| Passifs hors exploitation courante | 55 | 1,1 % | 29 | 0,2 % |
| Crédits de trésorerie | 0 | 0,0 % | 0 | 0,0 % |
| Total passif | 4 935 | 100,0 % | 14 316 | 100,0 % |

| En milliers d'euros | SARL Duraton & Fils | | Dugardin transports SA | |
|--|---------------------|----------------|------------------------|----------------|
| | 31/12/2007 | 12 mois | 31/12/2007 | 12 mois |
| Production de services | 6 013 | 100,0 % | 21 327 | 100,0 % |
| Chiffre d'affaires HT (rappel) | 6 013 | 100,0 % | 21 327 | 100,0 % |
| Achats de matières premières | 1 350 | 22,5 % | 2 428 | 11,4 % |
| + Variation de stocks matières premières | 26 | 0,4 % | -5 | 0,0 % |
| = Consommation de matières | 1 376 | 22,9 % | 2 423 | 11,4 % |
| Autres achats et charges externes (hors loyers de C. Bail, locations financières et location de personnel) | 2 193 | 36,5 % | 9 356 | 43,9 % |
| Valeur ajoutée | 2 444 | 40,6 % | 9 548 | 44,8 % |

| En milliers d'euros | SARL Duraton & Fils | | Dugardin transports SA | |
|---|---------------------|---------------|------------------------|---------------|
| | 31/12/2007 | 12 mois | 31/12/2007 | 12 mois |
| Valeur ajoutée | 2 444 | 40,6 % | 9 548 | 44,8 % |
| Impôts et taxes | 162 | 2,7 % | 736 | 3,5 % |
| Frais de personnel | 2 129 | 35,4 % | 7 579 | 35,5 % |
| Subventions d'exploitation | 0 | 0,0 % | 52 | 0,2 % |
| Excédent brut d'exploitation | 153 | 2,5 % | 1 285 | 6,0 % |
| Reprises DAM DAP, transferts charges | 0 | 0,0 % | 758 | 3,6 % |
| Autres produits | 0 | | 0 | 0,0 % |
| Dotations aux amortissements | 62 | 1,0 % | 1 249 | 5,9 % |
| Dotations aux prov. sur actifs circulants | 48 | 0,8 % | 38 | 0,2 % |
| Dotations aux prov. risques et charges | 9 | 0,1 % | 201 | 0,9 % |
| Autres charges | 0 | 0,0 % | 71 | 0,3 % |
| Résultat d'exploitation | 34 | 0,6 % | 484 | 2,3 % |
| Produits financiers | 7 | 0,1 % | 78 | 0,4 % |
| Charges financières | 2 | 0,0 % | 324 | 1,5 % |
| dt intérêts | 2 | 0,0 % | 198 | 0,9 % |
| Résultat courant avant impôt | 39 | 0,6 % | 238 | 1,1 % |
| Produits exceptionnels | 135 | 2,2 % | 259 | 1,2 % |
| Charges exceptionnelles | 23 | 0,4 % | 102 | 0,5 % |
| Résultat exceptionnel | 112 | 1,9 % | 157 | 0,7 % |
| Participation des salariés | 0 | 0,0 % | 0 | 0,0 % |
| Impôts sur les bénéfices | 80 | 1,3 % | 152 | 0,7 % |
| Résultat de l'exercice | 71 | 1,2 % | 243 | 1,1 % |

| Calcul de la capacité d'autofinancement | | | | |
|---|---------------------|------------|------------------------|------------|
| En milliers d'euros | SARL Duraton & Fils | | Dugardin transports SA | |
| Excédent brut d'exploitation | 153 | | 1 285 | |
| plus | | | | |
| Reprises DAM DAP, transferts charges | 0 | | 758 | |
| plus | | | | |
| Autres produits | 0 | | 0 | |
| moins | | | | |
| Autres charges | 0 | | 71 | |
| plus | | | | |
| Produits financiers encaissables | 7 | | 78 | |
| moins | | | | |
| Charges financières décaissables | -7 | | 315 | |
| plus | | | | |
| Produits exceptionnels encaissables | 72 | | 196 | |
| moins | | | | |
| Charges exceptionnelles décaissables | -54 | | 25 | |
| moins | | | | |
| Participation des salariés | 0 | | 0 | |
| moins | | | | |
| Impôts sur les bénéfices | 80 | | 152 | |
| égale | | | | |
| Capacité d'autofinancement | 213 | | 1 754 | |
| AUTRES INFORMATIONS | | | | |
| Location financière | 532 | % du CA ht | 3 706 | % du CA ht |
| Loyers de crédit-bail immobiliers | 0 | 0,0 % | 713 | 3,3 % |
| dont dotations aux amortissements | 0 | 0,0 % | 428 | 2,0 % |
| dont frais financiers | 0 | 0,0 % | 285 | 1,3 % |
| Loyers de crédit-bail mobiliers | 0 | 0,0 % | 91 | 0,4 % |
| dont dotations aux amortissements | 0 | 0,0 % | 73 | 0,3 % |
| dont frais financiers | 0 | 0,0 % | 18 | 0,1 % |

QUESTION 1 – FONDS DE ROULEMENT, BFE, BFHE, TR**QUESTION 1.1.**

Définitions des termes fonds de roulement, besoin de financement d'exploitation et trésorerie.

(1 point pour chaque terme de définition)

Erreur usuelle de l'élève : confondre mode de calcul (ex: FR = capitaux permanents - immobilisations) avec la définition.



- **FR** : capitaux stables excédentaires par rapport aux immobilisations et disponibles pour financer l'exploitation.

Si le FR est négatif, les immobilisations sont financées en partie par des capitaux à court terme.

- **BFE** : besoin permanent de financement du cycle d'exploitation résultant du décalage permanent entre les encaissements et les décaissements.

Si les encaissements précèdent les décaissements, le besoin est négatif et le cycle d'exploitation génère une ressource permanente.

- **TR** : position nette entre liquidités et placements d'une part, crédits de trésorerie d'autre part.

Une TR négative permanente signifie le recours permanent à des crédits de trésorerie pour assurer le fonctionnement de l'entreprise.

QUESTION 1.2.

Calcul

(1 point par concept)

| En milliers d'euros | SARL Duraton & Fils | | Dugardin transports SA | |
|---|---------------------|----------------|------------------------|----------------|
| | 31/12/2007 | 12 mois | 31/12/2007 | 12 mois |
| Capitaux propres | 825 | 13,7 % | 3 173 | 14,9 % |
| Associés | 0 | 0,0 % | 1 | 0,0 % |
| Fonds propres | 825 | 13,7 % | 3 174 | 14,9 % |
| Dettes à LMT bcaires (+ CB+ Av.cond.) | 0 | 0,0 % | 480 | 2,3 % |
| Emprunts et dettes fin. div. | 0 | 0,0 % | 0 | 0,0 % |
| Total DLMT | 0 | 0,0 % | 480 | 2,3 % |
| Capitaux permanents | 825 | 13,7 % | 3 654 | 17,1 % |
| Immob. incorporelles | 173 | 2,9 % | 138 | 0,6 % |
| Immob. corporelles | 257 | 4,3 % | 4 134 | 19,4 % |
| Immob.financières | 3 | 0,0 % | 7 | 0,0 % |
| Total immobilisations | 433 | 7,2 % | 4 279 | 20,1 % |
| Fonds de roulement | 392 | 6,5 % | -625 | -2,9 % |
| Stock de matières premières | 70 | 1,2 % | 37 | 0,2 % |
| Stock de produits finis et en-cours | 0 | 0,0 % | 0 | 0,0 % |
| Clients dt E E N E | 3 282 | 54,6 % | 5 150 | 24,1 % |
| Autres créances et diverses | 458 | 7,6 % | 1 712 | 8,0 % |
| Total actifs cycliques | 3 810 | 63,4 % | 6 899 | 32,3 % |
| Fournisseurs | 3 112 | 51,8 % | 6 208 | 29,1 % |
| Dettes fisc. & soc. | 879 | 14,6 % | 3 981 | 18,7 % |
| Acomptes reçus | 0 | 0,0 % | 11 | 0,1 % |
| Dettes diverses d'exploitation | 64 | 1,1 % | 433 | 2,0 % |
| Passifs cycliques | 4 055 | 67,4 % | 10 633 | 49,9 % |
| Besoin financement exploitation | -245 | -4,1 % | -3 734 | -17,5 % |
| Actifs hors exploit. courante | 0 | 0,0 % | 0 | 0,0 % |
| Passifs hors exploit.courante | 55 | 0,9 % | 29 | 0,1 % |
| Besoin financement hors exploitation | -55 | -0,9 % | -29 | -0,1 % |
| Liquidités & placements | 692 | 11,5 % | 3 138 | 14,7 % |
| Crédits de trésorerie | 0 | 0,0 % | 0 | 0,0 % |
| Trésorerie | 692 | 11,5 % | 3 138 | 14,7 % |
| FR-BHE-BFhE=TR | 692 | 11,5 % | 3 138 | 14,7 % |
| Chiffre d'affaires ht | 6 013 | 100,0 % | 21 327 | 100,0 % |

QUESTION 1.3.

Situation de trésorerie, commentaire.

Les trésoreries des deux firmes sont positives et représentent :

- 41,4 jours de CA ht pour Duraton ;
- 53,0 jours de CA ht pour Dugardin ;

ce qui paraît suffisant pour faire face aux risques inhérents à l'activité dans ce secteur.

QUESTION 1.4.

Explication de la trésorerie

La société Duraton a un FR positif et un BFE négatif, ce qui explique sa trésorerie positive.

La société Dugardin doit sa trésorerie positive à un BFE fortement négatif, supérieur en valeur absolue à un FR lui-même négatif.

Les comptes fournisseurs et clients de la SARL Duraton paraissent très élevés.

Image à la date de clôture.

QUESTION 2 – ACQUISITION CASH DE DURATON PAR DUGARDIN

| | |
|---|--------------|
| Valeur des capitaux propres de Duraton au bilan : | 825 |
| Trésorerie nette de Dugardin : | 3 138 |

Pas de problème pour l'acquisition.

QUESTION 3 – ACQUISITION CASH DE DURATON PAR DUGARDIN AVEC DEUX MOIS DE TRÉSORERIE DE PRÉCAUTION

| | |
|--|---------------|
| Deux mois de trésorerie pour Dugardin, soit 1/6 du CA ht : | 3 555. |
| Trésorerie nette de Dugardin : | 3 138. |

Il n'y a pas de marge de manœuvre suffisante. Dans ces conditions, la trésorerie de Dugardin ne satisfait pas le critère prudentiel.

Elle est insuffisante.

Pour Duraton, 2 mois de caht représentent **1 002,2** et la trésorerie ne serait pas non plus suffisante.

| En milliers d'euros | SARL Duraton & Fils | | Dugardin transports SA | |
|--|---------------------|----------------|------------------------|----------------|
| | 31/12/2007 | 12 mois | 31/12/2007 | 12 mois |
| Production de services | 6 013 | 100,0 % | 21 327 | 100,0 % |
| Chiffre d'affaires ht (rappel) | 6 013 | 100,0 % | 21 327 | 100,0 % |
| Achats de matières premières | 1 350 | 22,5 % | 2 428 | 11,4 % |
| + Var.de stocks matières premières | 26 | 0,4 % | -5 | 0,0 % |
| = Consommation de matières | 1 376 | 22,9 % | 2 423 | 11,4 % |
| Autres achats et charges externes (hors loyers de C. Bail, locations financières et location de personnel) | 2 193 | 36,5 % | 9 356 | 43,9 % |
| Valeur ajoutée | 2 444 | 40,6 % | 9 548 | 44,8 % |

| En milliers d'euros | SARL Duraton & Fils | | Dugardin transports SA | |
|--|---------------------|---------------|------------------------|---------------|
| | 31/12/2007 | 12 mois | 31/12/2007 | 12 mois |
| Valeur ajoutée | 2 444 | 40,6 % | 9 548 | 44,8 % |
| Impôts et taxes | 162 | 2,7 % | 736 | 3,5 % |
| Frais de personnel | 2 129 | 35,4 % | 7 579 | 35,5 % |
| Subventions d'exploitation | 0 | 0,0 % | 52 | 0,2 % |
| Excédent brut d'exploitation | 153 | 2,5 % | 1 285 | 6,0 % |
| Reprises DAM DAP, transferts charges | 0 | 0,0 % | 758 | 3,6 % |
| Autres produits | 0 | | 0 | 0,0 % |
| Dotations aux amortissements | 62 | 1,0 % | 1 249 | 5,9 % |
| Dotations aux prov.sur actifs circulants | 48 | 0,8 % | 38 | 0,2 % |
| Dotations aux prov. risques et charges | 9 | 0,1 % | 201 | 0,9 % |
| Autres charges | 0 | 0,0 % | 71 | 0,3 % |
| Résultat d'exploitation | 34 | 0,6 % | 484 | 2,3 % |
| Produits financiers | 7 | 0,1 % | 78 | 0,4 % |
| Charges financières | 2 | 0,0 % | 324 | 1,5 % |
| dt intérêts | 2 | 0,0 % | 198 | 0,9 % |
| Résultat courant avt impôt | 39 | 0,6 % | 238 | 1,1 % |
| Produits exceptionnels | 135 | 2,2 % | 259 | 1,2 % |
| Charges exceptionnelles | 23 | 0,4 % | 102 | 0,5 % |
| Résultat exceptionnel | 112 | 1,9 % | 157 | 0,7 % |
| Participation des salariés | 0 | 0,0 % | 0 | 0,0 % |
| Impôts sur les bénéfices | 80 | 1,3 % | 152 | 0,7 % |
| Résultat de l'exercice | 71 | 1,2 % | 243 | 1,1 % |
| Loyers de crédit-bail immobiliers | 0 | 0,0 % | 713 | 3,3 % |
| dont dotations aux amortissements | 0 | 0,0 % | 428 | 2,0 % |
| dont frais financiers | 0 | 0,0 % | 285 | 1,3 % |
| Loyers de crédit-bail mobiliers | 0 | 0,0 % | 91 | 0,4 % |
| dont dotations aux amortissements | 0 | 0,0 % | 73 | 0,3 % |
| dont frais financiers | 0 | 0,0 % | 18 | 0,1 % |

QUESTION 4 – ANALYSE DE LA RENTABILITÉ

QUESTION 4.1.

Calculs

| En milliers d'euros | SARL Duraton & Fils | | Dugardin transports SA | |
|------------------------------------|---------------------|-------------|------------------------|---------|
| | 31/12/2007 | 12 mois | 31/12/2007 | 12 mois |
| Résultat net | 71 | | 243 | |
| Capitaux propres avant affectation | 754 | | 2 930 | |
| RN / capx propres avt affectation | 9,4 % | Rentabilité | 8,3 % | |
| Résultat net | 71 | | 243 | |
| Chiffre d'affaires | 6 013 | | 21 327 | |
| RN / CA ht | 1,2 % | Marge | 1,1 % | |
| Chiffre d'affaires | 6 013 | | 21 327 | |
| Actif | 4 935 | | 14 316 | |
| Caht / actif | 1,22 | Rotation | 1,49 | |
| Actif | 4 935 | | 14 316 | |
| Capitaux propres avant affectation | 754 | | 2 930 | |
| CP avt affectation / caht | 6,5 | Endettement | 4,9 | |
| Vérification | 9,4 % | OK | 8,3 % | OK |

QUESTION 4.2.

Commentaire performance.

Rentabilité positive mais inférieure à la performance de beaucoup de sociétés cotées sur le marché financier.

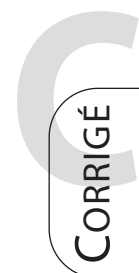
QUESTION 4.3.

Commentaire marge et rotation.

La rentabilité peut s'expliquer comme étant le produit :

- d'une marge (combien de centimes de bénéfice pour 1 € de caht ?) ;
- d'une rotation qui mesure l'efficacité dans l'utilisation des moyens, combien de caht pour 1 € de moyens utilisés ;
- d'un endettement, plus cette marge (positive) et plus cette rotation sont réalisées avec l'argent des autres (dettes) plus l'argent des actionnaires (capitaux propres) est rentable.

Commentaire des chiffres du tableau.



QUESTION 5 – ACHAT PARTIEL EN ACTIONS

| | |
|--|-----------------|
| Valeur des parts de la SARL Duraton | 825 |
| Moitié cash | 412,5 |
| Moitié actions de la SA Dugardin | 412,5 |
| Montant des capitaux propres de la SA Dugardin | 3 173 000 euros |
| Nombre d'actions | 12 692 actions |
| Valeur de l'action Dugardin | 250 euros |
| Nombre d'actions à émettre | 1 650 actions |
| Nombre d'actions SA Dugardin après l'acquisition | 14 342 actions |
| Participation de M. Duraton | 11,5 % |

QUESTION 6 – CALCULS IMPACT

| | |
|---|---------------------------------|
| Caht de la SARL Duraton | 6 013 k€ |
| Hausse du résultat avant IS si + 1 % de prix | 60,13 k€ |
| Hausse du résultat pour baisse des conso. De | 5 % 68,80 k€ |
| Hausse du résultat avant IS pour les deux mesures | 128,93 k€ |
| Hausse du résultat net (65 %) | 83,80 k€ |
| Ancien résultat net | 71,00 k€ |
| Nouveau résultat net | 154,80 k€, soit 118,0 % de plus |
| Nouveau caht | 6 073 k€ |

| | Nouveau | | | Ancien |
|--|----------------|--------------------|----------------------|---------------|
| Résultat net | 154,8 | | | 71,0 |
| Capitaux propres avant affectation | 754,0 | | | 754,0 |
| RN / capx propres avt affectation | 20,53 % | Rentabilité | Forte hausse | 9,42 % |
| Résultat net | 154,8 | | | 71,0 |
| Chiffre d'affaires | 6 073,1 | | | 6 013,0 |
| RN / CA ht | 2,55 % | Marge | Forte hausse | 1,18 % |
| Chiffre d'affaires | 6 073 | | | 6 013 |
| Actif | 4 935 | | | 4 935 |
| Caht / actif | 1,231 | Rotation | Faible impact | 1,218 |
| Actif | 4 935 | | | 4 935 |
| Capitaux propres avant affectation | 754 | | | 754 |
| CP avt affectation / caht | 6,5 | Endettement | Idem | 6,5 |
| Vérification | 20,5 % | OK | | 9,4 % |

INFORMATIQUE

Programme, conseils, bibliographie

PUBLIC CONCERNÉ

Licence 3 et master d'informatique.

NATURE DE L'ÉPREUVE

Des questions de cours et des petits exercices pour la partie Informatique générale, un ou deux algorithmes à écrire pour la partie algorithmique, un MCD (Modèle Conceptuel de Données) à créer pour la partie Systèmes d'informations.

PROGRAMME

Informatique générale :

- les systèmes de numération (binaire, octal, hexadécimal et décimal) ;
- la structure de base d'un micro-ordinateur (mémoire centrale, unité arithmétique et logique, unité de commandes) ;
- les fonctions logiques (AND, OR, XOR, NOR, NAND) ;
- Internet et e-business.

Algorithmique :

- les séquences simples ;
- les boucles (pour, répéter, tant que) ;
- les séquences conditionnelles (si alors sinon, cas parmi) ;
- procédures et fonctions (déclarations, utilisation, passage de paramètres) ;
- l'utilisation de tableaux ;
- l'utilisation de pointeurs (listes chaînées simples ou doublement chaînées, piles, files).

Systèmes d'informations :

- les entités et les associations ;
- les dépendances fonctionnelles ;
- les cardinalités ;
- les modèles conceptuels de données ;
- les modèles logiques de données.

BIBLIOGRAPHIE

- Algorithmique.
- Langage Pascal ou C : tout manuel de langage de programmation.
- Bertrand Bisson, *Modèles de données – Étude conceptuelle et relationnelle*, éd. Économica.
- Jean-Louis Peaucelle, *Systèmes d'information*, éd. Économica.
- Hugues Angot, *Système d'information de l'entreprise*, éd. De Boeck Université.



INFORMATIQUE

Ce cas a été rédigé par l'ESC Amiens Picardie.

Durée : 2 heures.

CONSIGNES

Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.



SUJET

PARTIE 1 – INFORMATIQUE GÉNÉRALE

1. CULTURE « INTERNET »

Qu'est-ce qu'une ferme de liens (traduction littérale de l'anglais *link farm*) ?

Donnez trois lignes d'explication.

2. SYSTÈME DE NUMÉRATION

Ecrire les 20 premiers entiers positifs du système hexadécimal.

Ecrire les 20 premiers entiers positifs du système octal.

3. CODAGE DES DONNÉES

Le code ASCII permet de représenter les caractères. Pour les lettres majuscules, il commence à 41 en hexadécimal et à 65 en décimal.

Compléter le tableau suivant.

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|---|----|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | C | O | N | C | O | U | R | S | | P | A | S | S | E | R | E | L | L | E |
| hexa | | | | | | | | | 20 | | 41 | | | | | | | | |
| décimal | | | | | | | | | 32 | | 65 | | | | | | | | |

4. CONVERSION

Calculer la valeur binaire de ces nombres en utilisant le complément à deux

- $(-52)_{10}$ à convertir en binaire
- $(-29)_{10}$ à convertir en binaire

PARTIE 2 – ALGORITHMIQUE

Ecrire en langage algorithmique ou dans un langage de programmation (C ou Pascal), un programme, structuré en procédures et fonctions, qui permette de gérer une liste chaînée et ordonnée d'entiers.

Ce programme traitera la recherche d'un élément, l'insertion d'un nouvel élément et la suppression d'un élément. On supposera que tous les éléments saisis sont différents.

PARTIE 3 – SYSTÈME D'INFORMATIONS

QUESTIONS DE COURS

1. Quelles sont les différences entre une association hiérarchique et une association non hiérarchique ?
2. Donnez un exemple d'association hiérarchique sous forme de MCD et sa transformation en MLD.
3. Donnez un exemple d'association non hiérarchique sous forme de MCD et sa transformation en MLD.

NB : Le MCD correspond au modèle conceptuel de données et le MLD correspond au modèle logique de données.

PROBLÈME : ORGANISATION D'UN COLLOQUE

Vous devez réaliser la modélisation d'une base de données pour aider à l'organisation d'un colloque. Vous aurez à gérer la préparation des actes (qui contiennent le texte des articles qui seront présentés au colloque), le choix de ces articles et l'organisation des différentes sessions. Une session regroupe des articles portant sur le même thème. Le colloque dure quatre jours, organisés en demi-journées.

Les articles présentés au colloque et imprimés dans les actes sont sélectionnés par un comité de lecture. Un article, dont la longueur varie entre 15 et 20 pages, présente les résultats de recherche d'un laboratoire de recherche d'une université ou d'une entreprise. Il peut être écrit par une ou plusieurs personnes, appelée(s) auteur (s). Le comité de lecture regroupe une trentaine d'experts. Chaque article est évalué par trois experts qui mettent chacun une note. A partir des notes, le comité classe les articles, choisit les meilleurs et les affecte aux différentes sessions.

Les organisateurs veulent conserver les informations suivantes pour la préparation du prochain colloque :

- pour chaque article proposé : titre, nombre de pages, mots-clés, auteur(s), expert(s), notes(s). Si l'article est accepté : session et heure à laquelle il sera présenté ;
- pour chaque auteur : nom, titre, université ou entreprise, adresse, article(s) proposé(s) ;
- pour chaque expert : nom, titre, adresse, les articles évalués, les notes mises ;
- pour chaque session : thème, jour, horaires, président (c'est l'un des experts), liste des articles de la session.

1. Quelles sont les entités qui entrent en jeu ? Donnez l'identifiant et la liste des propriétés de chacune de ces entités.
2. Mettez en évidence les associations existantes entre ces entités.
3. Créez le MCD par un schéma qui utilisera les symboles suivants :



ASSOCIATION

4. Justifiez par une phrase chacune des cardinalités.
5. Réalisez le MLD correspondant.

PARTIE 1 – INFORMATIQUE GÉNÉRALE

1. CULTURE « INTERNET »

Une ferme de liens (en anglais *link farm*) est une méthode utilisée pour augmenter artificiellement l'importance d'un site ou d'un groupe de sites dans les moteurs de recherches.

Le principe est de créer un certain nombre de sites se renvoyant les uns vers les autres. Les fermes de liens peuvent être créées à la main ou de manière automatisée. Cette technique, inventée pour tirer parti du page ranking de Google (et des moteurs de recherche fonctionnant sur le même principe) s'apparente à du spam. La société Google prévient d'ailleurs les webmasters qu'elle pénalise l'indexation des sites ayant recours à ce genre de système.



2. SYSTÈME DE NUMÉRATION

Ecrire les 20 premiers entiers positifs du système hexadécimal.

0 – 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 8 – 9 – A – B – C – D – E – F – 10 – 11 – 12 – 13 – 14

Ecrire les 20 premiers entiers positifs du système octal.

0 – 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 10 – 11 – 12 – 13 – 14 – 15 – 16 – 17 – 20 – 21 – 22 – 23 – 24

3. CODAGE DES DONNÉES

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| | C | O | N | C | O | U | R | S | | P | A | S | S | E | R | E | L | L | E |
| hexa | 43 | 4F | 4E | 43 | 4F | 55 | 52 | 53 | 20 | 50 | 41 | 53 | 53 | 45 | 52 | 45 | 4C | 4C | 45 |
| décimal | 67 | 79 | 78 | 67 | 79 | 85 | 82 | 83 | 32 | 80 | 65 | 83 | 83 | 69 | 82 | 69 | 76 | 76 | 69 |

4. CONVERSION

Calculer la valeur binaire de ces nombres en utilisant le complément à deux.

$(-52)_{10}$ à convertir en binaire : $(11001100)_2$.

$(-29)_{10}$ à convertir en binaire : $(11100011)_2$.

PARTIE 2 – ALGORITHMIQUE

PASSE
RELLE
2

```
Program liste_chainee ;
Type  lien = ^element ;
      element = record
      contenu : integer ;
      suivant : lien
      end ;
Var debut : lien ;

Function recherche(debut : lien ; var prec,elt : lien ;
elt_cherche :integer) : boolean ;
(* elt pointe vers l'élément recherché, prec pointe vers
l'élément précédent. Ces deux pointeurs serviront dans la
procédure de suppression *)
Var flag : boolean ;
Begin
    flag := false ;
    elt :=debut ;
    prec := nil ;
    While elt <> nil do
    Begin
        If elt^.contenu = elt_cherche then flag := true
    else
    begin
        prec := elt ;
        elt := elt^.suivant ;
        end ;
    End ;
    Recherche := flag ;
End ;

ProcEDURE insertion (var debut : lien ; elt_a_ajouter :
integer) ;
{*insertion en tête de liste*}
Var nouveau : lien ;
Begin
    New(nouveau) ;
    nouveau^.contenu := elt_a_ajouter ;
    nouveaut^.suivant : debut ;
debut := nouveau
end ;

    ProcEDURE suppression (var debut : lien ;
elt_a_supprimer : integer) ;
```

```

Var prec,elt : lien ;
Begin
    If recherche(debut,prec,elt,elt_a_supprimer) then
begin
    If prec =nil then debut := elt^.suivant else
    prec^.suivant := elt^.suivant ;
Dispose(elt)
end
else
Writeln('elt n''existe pas')
End ;

```

PARTIE 3 – SYSTÈME D'INFORMATIONS

QUESTIONS DE COURS

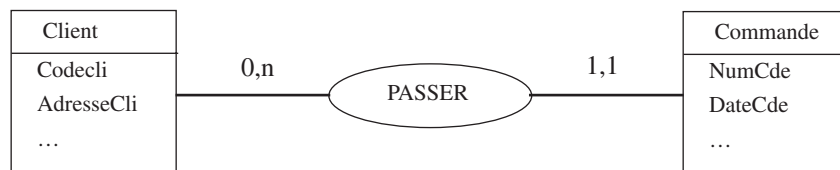
Une association hiérarchique met en relation deux entités dont l'une est père de l'autre. Les cardinalités de l'association sont 0,1 (ou 1,1) du côté fils et 0,n (ou 1,n) du côté père.

Une association non hiérarchique met en relation deux entités pour lesquelles il n'existe pas de lien de hiérarchie, les cardinalités de l'association sont 0,n (ou 1,n) pour chacune des entités.

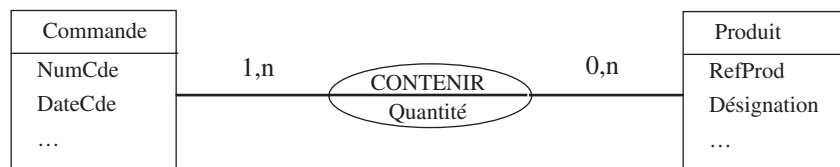
Lors de la transformation en MLD, les deux tables issues d'une association hiérarchique sont liées par une clé étrangère (la clé primaire de la table père devient clé étrangère dans la table fils).

Une association non hiérarchique est traduite par une nouvelle table dans le MLD. Cette table a pour clé primaire la concaténation des identifiants des deux entités que l'association liait dans le MCD.

Exemple Commande/Client



Exemple Commande/Produit



PROBLÈME

